

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Mardi 8 Juillet 2014 - 10 Ramadhan - N° 656 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

ALGÉRIE-MALI

M. Sellal reçoit l'ancien Premier ministre malien Modibo Keita



Page 3

M. Lamamra en visite au Mali, au Burkina Faso et au Ghana

Page 5

ENERGIE :

3 projets entre l'Algérie et la Tanzanie seront concrétisés prochainement

Page 6

Algérie-France

COMMÉMORATION DU CENTENAIRE DE LA 1^{RE} GUERRE MONDIALE
L'Algérie participe dans le même format que les autres pays invités

Page 5

RÉVISION DE LA CONSTITUTION

Le consensus se dessine



Kamel Chérif

Les consultations politiques sur le projet de révision de la Constitution devraient prendre fin aujourd'hui, soit le 8 juillet. Le ministre d'Etat, directeur de Cabinet à la présidence de la République, Ahmed Ouyahia, chargé de mener ces consultations, aura bouclé la boucle dans la

mesure où les personnalités et les partis les plus représentatifs ont été conviés au siège de la présidence. A l'évidence il faudrait exclure les parties et partis ayant décliné l'invitation, préférant l'option du boycott. Ces consultations avaient débuté le 1er juin dernier et auront vu des personnalités, partis, organisations, associations et autres compétences défilé à la présidence de la

République. Cette dernière avait adressé des invitations à 150 partenaires, c'est-à-dire que ces consultations auront touché les différentes tendances et sensibilités du pays. La révision constitutionnelle étant un projet grandiose engageant l'avenir du pays et, par conséquent l'avenir de plusieurs générations, l'Etat a opté pour des consultations les plus larges possible.

Page 3

La dépouille du défunt Benabbes Gheziel inhumée hier au cimetière d'El Alia

Page 4



La dépouille mortelle du moudjahid Mohamed Mechati à Alger

Page 4



SANTÉ
MALBOUFFE
Pourquoi notre cerveau peut devenir vite accro

Pages 12-13

ÉCONOMIE

**RÉSERVES EN OR :
L'Algérie au 24^e rang mondial avec 173,6 tonnes à fin juin**

Page 6

FOOTBALL

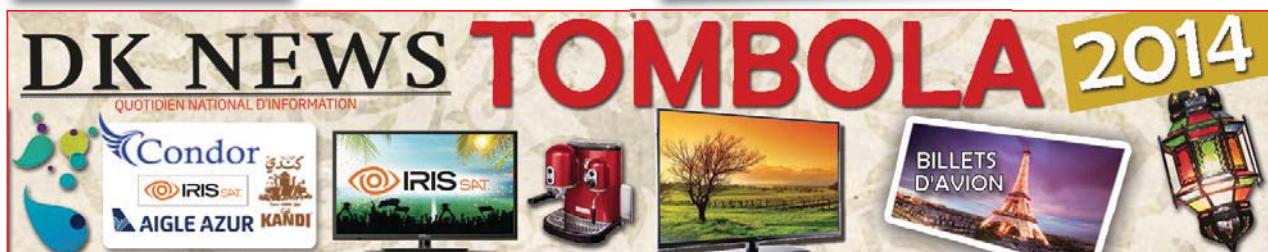
**COACH VAHID S'EN VA
Bienvenue au coach Christian Gourcuff chez les Verts**

Page 19

PROTECTION CIVILE

1874 interventions en 48 h !

Page 8



Météo

Régions Nord : 29° à Alger

Temps généralement ensoleillé avec localement un développement de cellules orageuses vers les régions de l'Est en cours d'après-midi/soirée.

Les vents seront en général faibles à modérés (20/40 km/h), de secteur Nord-Est vers les régions du littoral.

La mer sera belle à peu agitée.



Régions Sud : 35° à Tamanrasset

Temps généralement chaud et ensoleillé.

Les vents seront en général faibles à modérés (20/40 km/h) avec localement de la chasse sable.

COMMUNICATION

M. Hamid Grine invité ce soir du Forum de Liberté

Le ministre de la Communication, M. Hamid Grine, sera l'invité ce soir à partir de 22h, du Forum du quotidien *Liberté*. Le ministre de la Communication animera une conférence qui portera sur : «Les chantiers ouverts dans le secteur de la communication en vue de professionnaliser la presse».



M. Mohamed El-Ghazi à Oran

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El-Ghazi, effectuera aujourd'hui une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Oran.



TOURISME

La DG de l'OTT, Mme Wahida Jaïet le 14 juillet à Alger

À l'occasion de la saison estivale, la directrice générale de l'Office national du tourisme tunisien, Mme Wahida Jaïet, effectuera lundi 14 juillet 2014 une visite de travail en Algérie.



CE SOIR AU PALAIS DE LA CULTURE Gala de variétés

Le Palais de la Culture, Moufdi-Zakaria, abritera ce soir à partir de 22h30, un gala de variétés qui sera animé par le trio artistique Hassiba Abderraouf, Mourad Djââfri et Sadek El Merakchi.

CE SOIR AU HILTON Soirée avec Kader Japonais

L'artiste Kader Japonais se produira sera ce soir à partir de 22h sur la scène de la kheima «Qââdet Lahbeb» de l'hôtel Hilton.

TR DE TIZI-OUZOU «Une femme pour mon mari»

Dans le cadre de la célébration de la Fête nationale de l'indépendance et de la jeunesse, le théâtre régional de Tizi-Ouzou Kateb-Yacine, abritera ce soir à 22h la représentation de la pièce *Une femme pour mon mari*.

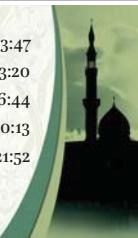
Régions Nord : 29° à Alger

	Max	Min
Alger	29°	21°
Oran	26°	20°
Annaba	27°	20°
Béjaïa	28°	20°
Tamanrasset	35°	23°

Horaires des prières

Mardi 10 Ramadhan 1435

Fajr	03:47
Dohr	13:20
Asr	16:44
Maghreb	20:13
Isha	21:52



MM. Amar Ghoul et Abdelkader Kadi à Adrar et Jijel



Le ministre des Transports, le Dr Amar Ghoul, effectuera aujourd'hui en compagnie du ministre des travaux publics M. Abdelkader Kadi, une visite de travail au niveau des wilayas

d'Adrar et Jijel, à l'effet de superviser l'opération d'homologation de la piste d'atterrissement de l'aéroport de Timimounne (wilaya d'Adrar) et celle de l'aéroport de Jijel.

CE MATIN À 11 AU FORUM DE DK NEWS

Santé : conférence sur la gestion des urgences en Algérie

Le Forum de DK News accueillera ce matin à 11h, le P^r Mohamed Guérinik, chef de service des urgences au centre hospitalier universitaire Mustapha-Pacha, dans le cadre d'une conférence-débat qui portera «La gestion des urgences en Algérie et les nouvelles mesures appliquées notamment par les structures hospitalières».

La rencontre se dé-



roulera au centre de presse de notre publication, 3, rue du Djurdjura Ben Aknoun, Alger.

LA BUREAUCRATIE EST LA NÉGATION DE TOUT DÉVELOPPEMENT



DEMAIN À 11H AU CENTRE DE PRESSE DE DK NEWS

Présentation de 3 ouvrages sur l'homme de la paix et de la réconciliation nationale



M. Abidat Abdellkrim, président du comité national des sympathisants avec le frère Abdelaziz Bouteflika, présentera (en 3 ouvrages) le parcours historique de l'homme de la paix et de la réconciliation na-

tionale, demain mercredi 9 juillet à 11 au centre de presse de DK News.

La rencontre aura lieu au siège de notre publication 3, rue du Djurdjura Ben Aknoun, Alger.

PARLEMENT

Reprise demain des travaux de l'APN

L'Assemblée populaire nationale (APN) reprendra demain ses travaux en séance plénière consacrée au vote de quatre projets de loi, a indiqué mardi un communiqué de l'APN. Les textes de loi concernent la loi relative aux ressources biologiques, la loi amendant et complétant la loi no 81-07 relative à l'apprentissage, la loi amendant et complétant l'ordonnance no 70-20 relative à l'état civil et la loi relative au service national.



SOLIDARITÉ : UN GESTE NOBLE

La DGSN distribue des repas d'El Iftar à des usagers de la route

A l'occasion du mois sacré du Ramadhan, la Direction générale de la Sécurité nationale a entamé depuis le début du mois une opération de distribution de milliers de repas d'El Iftar pour les usagers de la route et ce à travers plusieurs wilayas du pays.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des directives du général-major Abdelghani Hamel, Directeur général de la Sécurité nationale, portant sur la nécessité de renforcer l'action de prévention et de sécurité routière et visant à valoriser et renforcer la solidarité sociale entre les membres de la sécurité nationale et les différents segments de la société, particulièrement durant le mois sacré du Ramadhan, a indiqué dans un communiqué la cellule de communication et des relations publiques de la Sécurité nationale.

RÉVISION DE LA CONSTITUTION

Le FNIC favorable à l'instauration d'un régime semi-présidentiel

Le Front national des indépendants pour la concorde (FNIC) a plaidé pour l'instauration d'un régime semi-présidentiel, dans le cadre des consultations sur le projet de révision de la Constitution, a indiqué, lundi à Alger, le président de ce parti, Yassine Lekal.



Al'issue de sa rencontre avec le ministre d'Etat, directeur de cabinet de la présidence de la République, Ahmed Ouyahia, qui mène les consultations, M. Lekal a mis l'accent, à ce propos, sur la nécessité de «clarifier (au sein de ce régime) les prérogatives du président de la République et celles du Premier ministre, qui doit être issu de la majorité parlementaire».

Les propositions du FNIC ont été axées, en outre, sur l'importance de l'alternance au pouvoir et la séparation des trois pouvoirs (législatif, exécutif et judiciaire), a-t-il ajouté.

Selon M. Lekal, le parti a plaidé, également, pour une justice «forte et indépendante qui permettra au juge

d'être indépendant dans l'exercice de ses fonctions, et l'indépendance du Conseil supérieur de la magistrature».

Il a appelé, également, à ce que le gouvernement soit «composé de la majorité parlementaire», ainsi qu'au renforcement de l'indépendance de la justice avec des «mécanismes de contrôle où le juge sera autonome et n'obéira qu'à sa conscience».

La liberté d'expression, le renforcement de la promotion des droits de l'homme, la lutte contre la corruption, l'interdiction de la transhumance politique, la création d'une académie des sciences, des lettres et des arts, figurent également sur la liste des propositions du FNIC, a-t-il indiqué. M. Le-

kal a proposé, par la même occasion, de «renforcer les attributions du Conseil de la nation, de donner plus de prérogatives au Conseil constitutionnel dans le contrôle de conformité des lois avec la Constitution, et de permettre à la Cour des comptes d'exercer son contrôle sur les entreprises publiques».

Les autres propositions du FNIC ont porté, quant à elles, sur le renforcement des libertés individuelles et collectives, la création du poste du mufti de la République, l'alternance au pouvoir, la création d'institutions consultatives servant d'espaces de concertation pour mieux définir la politique de chaque secteur, a fait savoir M. Lekal.

Le parti Alternative pour le changement plaide pour des mécanismes «réels» dans la séparation des pouvoirs

Le parti Alternative pour le changement (AC) a mis l'accent, lundi, dans le cadre des consultations sur le projet de révision de la Constitution, sur l'importance de mettre en place des mécanismes «réels» en matière de séparation des pouvoirs.

Al'issue de sa rencontre avec le ministre d'Etat, directeur de cabinet de la présidence de la République, Ahmed Ouyahia, qui mène les consultations sur la révision de la Constitution, le président du parti, Rabeï-Mourad Yahiaoui, a souligné la nécessité de mettre en place des mécanismes «réels»

en matière de séparation des pouvoirs qui ne doivent être, a-t-il dit, de «simples slogans». M. Yahiaoui a ajouté, par la même occasion, que son parti était «favorable» à l'instauration d'un régime semi-présidentiel et la désignation du Premier ministre de la majorité parlementaire.

Parmi les autres propositions du parti, figure la préservation de l'environnement et sa promotion, qui doivent, a-t-il estimé, figurer parmi les missions inscrites dans le projet de révision de la Constitution.

Le PNA propose de remplacer le Conseil constitutionnel par une Cour constitutionnelle

Le Parti national algérien (PNA) a proposé de remplacer le Conseil constitutionnel par une Cour constitutionnelle, dans le cadre des consultations sur le projet de révision de la Constitution, a indiqué, lundi à Alger, le président de ce parti, Youcef Hamidi. Dans une déclaration à l'issue de sa rencontre avec le ministre d'Etat, directeur de cabinet de la présidence de la République, Ah-

med Ouyahia, qui mène les consultations, M. Hamidi a précisé que cette Cour constitutionnelle «doit comprendre treize membres au lieu de douze où le président sortant y sera membre d'office». Le PNA a appelé, également, à la limitation du mandat parlementaire à deux, l'officialisation de la langue amazighe, et la constitutionnalisation du Front de libération nationale (FLN) et le

martyr en tant que patrimoine et symbole de la nation, a-t-il indiqué.

Les propositions ont porté, par ailleurs, sur la consécration et la préservation des droits des citoyens et la prise en charge des couches vulnérables de la société, notamment l'assistance aux personnes mineures sans tuteurs, les personnes sans domicile fixe (SDF) et les personnes sans ressources.

Un autre aquis pour le peuple Algérien

O. L.

Nul ne niera que le projet de révision de la Constitution a mobilisé les partis politiques, les associations de la société civile, les universitaires et les citoyens (certains ayant soumis aux journaux des projets complets du texte de loi fondamental).

Rappelons que 64 partis politiques, 32 associations et 12 universitaires ainsi que des personnalités éminentes de la vie politique algérienne depuis la lutte de libération à nos jours ont rencontré M. Ouyahia.

Le 20 juin passé, le chef de cabinet de la présidence a réuni la presse pour un bilan à mi-parcours ; il a mis en évidence le «succès de la consultation des organisations et associations invitées» et noté que l'opposition avait pris ses responsabilités républicaines, faisant le distinguo avec

«les boycottateurs». Cependant, malgré les divergences avec la Coordination pour les libertés et la transition démocratique (CTLD), Ahmed Ouyahia a affirmé que le pouvoir est prêt à discuter avec elle et même recevoir la plate-forme de sa conférence nationale tenue le 10 juin dernier.

«Les portes de la présidence de la République sont ouvertes aux partis ayant boycotté les consultations autour de la révision de la Constitution pour qu'elles puissent présenter leurs propositions et exprimer leurs positions, même si ces dernières sont opposées à la position du pouvoir», avait-il fait savoir. Dans ce contexte, M. Ouyahia a indiqué avoir chargé les partis politiques de l'opposition ayant accepté de participer aux consultations de «transmettre l'appel du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à venir à tout moment pour prendre part à ces consultations». «En dépit des divergences de vues entre pouvoir et acteurs politiques sur la révision de la Constitu-

L'Algérie résolument tournée vers la modernité

Kamel Cherif

Les consultations politiques sur le projet de révision de la Constitution devraient prendre fin aujourd'hui, soit le 8 juillet.

Le ministre d'Etat, directeur de Cabinet à la présidence de la République, Ahmed Ouyahia, chargé de mener ces consultations, aura bouclé la boucle dans la mesure où les personnalités et les partis les plus représentatifs ont été conviés au siège de la présidence. A l'évidence il faudrait exclure les partis et partis ayant décliné l'invitation, préférant l'option du boycott.

Ces consultations avaient débuté le 1^{er} juillet dernier et auront vu des personnalités, partis, organisations, associations et autres compétences défilier à la présidence de la République.

Cette dernière avait adressé des invitations à 150 partenaires, c'est-à-dire que ces consultations auront touché les différentes tendances et sensibilités du pays.

La révision constitutionnelle étant un projet grandiose engageant l'avenir du pays et, par conséquent l'avenir de plusieurs générations, l'Etat a opté pour des consultations les plus larges possible. Il s'agit en fait de consultations qui sont venues enrichir celles menées par le président du Conseil de la nation, Abdellah Bensalah, suivies d'autres consultations menées par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal avec certaines personnalités.

Celles dirigées par Ouyahia ont convié d'autres personnalités et parties afin qu'elles soient des consultations globales où aucune partie et aucun Algérien ne se sentirait exclu ou marginalisé. Ce sont en somme, des consultations allant dans le prolongement et l'esprit de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale.

Ainsi, les différentes tendances ont pu s'exprimer au cours de leur rencontre avec Ouyahia, sachant que ces consultations n'ont eu aucune limite, à l'exception bien évidemment des constantes nationales. Ainsi, différentes propositions ont été émises et suggérées afin d'aboutir à une Constitution consensuelle, pour reprendre l'expression du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Il faut aussi relever que c'est la première fois que l'Algérie entame une révision constitutionnelle dans une situation de quiétude et de sévérité, les précédentes révisions s'étant produites en temps de crise.

Du fait de la situation de stabilité que connaît le pays, une réflexion sereine est entamée pour doter l'Algérie d'un texte fondamental qui consolidera à coup sûr la démocratie dans le pays et consacrera un Etat de droit moderne. Il s'agit aussi d'entamer l'édification d'une nouvelle Algérie pour les cinquante années à venir, tournée vers la modernité.

tution, il n'en demeure pas moins qu'il existe des objectifs sur lesquels tout le monde s'accorde», avait-il conclu. A la veille de la clôture de la phase de rencontres, des associations ont décidé de contribuer «par écrit» à la discussion du projet de révision, d'autres ont tenu des conférences de presse de soutien à la démarche présidentielle. Du côté, de la Cnldt, les positions semblent figées. Pour l'instant.

La prochaine étape est celle des synthèses des propositions et de la rédaction de la mouture définitive avant l'avis du conseil constitutionnel et l'adoption dans des formes requises : référendum ou parlement.

C'est un aquis pour le peuple algérien, dans la mesure où le débat porte sur les droits inaliénables des citoyens, le fonctionnement de l'Etat et la séparation des pouvoirs, les choix de société et de représentations électives. Il laissera des traces qui apparaîtront dans le futur.

FLN Saïd Bouhadja, membre du BP du FLN à propos des relations algéro-françaises

« L'attention s'est focalisée ces derniers jours sur l'information – confirmée par le ministère des affaires étrangères – de la participation de l'Algérie aux festivités du 14 juillet, à Paris. L'invitation de l'Algérie au défilé des armées est une reconnaissance sans équivoque de la contribution des soldats d'origine algérienne avec les forces alliées contre l'expansionnisme de l'Allemagne impériale, ceci pour ce qui est de la première guerre mondiale, n'oubliant pas que la conscription forcée des algériens a été refusée et combattue par les populations ». La seconde guerre mondiale a vu le comportement héroïque des « tirailleurs algériens » sur les fronts les plus périlleux, infligeant des pertes conséquentes aux nazis allemands et aux fascistes italiens, notamment à Monté Cassino ou les « indigènes » ont renversé les forces de l'Axe après des combats qui ont consacré à jamais la bravoure des algériens au feu. Il n'est pas inutile de rappeler que les partis politiques algériens, le PPA/MTLD, l'AML de Ferhat Abbas avaient choisi de combattre les nazis et les fascistes aux côtés des armées de la liberté et de la démocratie. Ce soutien n'a pas eu d'écho attendu puisque le 8 mai 1945, jour de la Victoire sur les nazis, les manifestations des algériens pour la liberté ont été noyées dans le sang de plus de 45 000 victimes de la répression sauvage des colonialistes. Le mouvement de libération nationale en a tiré les leçons et c'est donc la lutte armée qui décida du sort de l'Algérie par la victoire du peuple algérien guidé par le FLN/ALN, après 7 ans et demi de guerre féroce imposée par la France et les forces ultra colonialistes.

Depuis le 5 juillet 1962, l'Algérie est libre. Elle a pour principe d'établir des relations d'égal à égal avec toutes les Etats, de ne pas s'ingérer dans les affaires intérieures et de développer les liens économiques, sociaux et culturels avec des partenaires. La France célèbre sa fête nationale du 14 juillet et a invité officiellement l'Algérie à y prendre part. « Pour nous, c'est la suite des gestes symboliques de la partie française depuis l'arrivée au pouvoir de François Hollande. Des améliorations sont enregistrées dans l'appréciation de la répression du 8 mai 1945, dans la reconnaissance des événements du 17 octobre 1961, à Paris notamment. Nous pensons, au FLN, que voir le drapeau algérien flotter dans le ciel parisien, sur le territoire de l'ancienne puissance coloniale, est un hommage à tous les algériens qui ont servi les causes de la liberté, de l'émancipation des peuples. Encore aujourd'hui, la coopération algéro-française, contre la dislocation de la République du Mali est exemplaire », ajoute M. Bouhadja. Il est certain que la participation aux festivités du 14 juillet fera honneur à tous les français qui ont combattu aux côtés des algériens de 1954 à 1962. Quant à notre émigration qui est forte de plusieurs centaines de milliers de travailleurs, d'entrepreneurs et de commerçants, de jeunes gens et de jeunes filles elle yverra une manifestation de la « présence » de l'Algérie au monde.

O.L

La dépouille mortelle du moudjahid Mohamed Mechati à Alger

La dépouille mortelle du moudjahid Mohamed Mechati, décédé jeudi dans un hôpital à Genève (Suisse) à l'âge de 93 ans, est arrivée lundi à 16h00 locales à l'aéroport d'Alger. Le corps du moudjahid disparu, qui doit être inhumé demain mardi au cimetière du mausolée de Sidi Abderrahmane (Alger), a été porté au bas de l'avion par un détachement de la Protection civile.



Parmi les personnalités présentes à l'aéroport international Houari-Boumediene, venues saluer la mémoire du défunt, figuraient, notamment, le ministre des Moudjahidines, Tayeb Zitouni, le secrétaire général de l'Organisation nationale des Moudjahidines, Said Abdou, l'ancien ministre Ahmed Taleb Ibrahimi, des anciens moudjahidines, amis et compagnons du défunt et des membres de sa famille.

Dans un climat de recueillement et de forte émotion, tous les présents, ont observé un moment de silence devant

le cercueil recouvert de l'emblème national avant de réciter la Fatiha du saint coran.

Né le 21 mars 1921 dans une famille modeste à Constantine, Mohamed Mechati figura, avant sa mort, parmi les cinq derniers membres du Groupe des 22 encore en vie (Zoubir Bouadjadj, Othmane Belouizdad, Amar Benouaïda et Abdelkader Lamouri), qui fut à l'origine de la révolution algérienne.

Il s'engage jeune dans l'armée et prend part à des campagnes lors de la seconde guerre mondiale.

Démobilisé en 1945, il re-

joint le Parti du Peuple Algérien (PPA), l'organisation secrète (OS), le Mouvement triomph des libertés démocratiques (MTLD), ainsi que le Comité révolutionnaire pour l'unité et l'action (CRUA), où il se distingue par son militance active.

Début 1954, il est contraint de quitter le territoire national pour se soigner en France. Lorsqu'il est rétabli, il rejoint la Fédération de France du Front de libération nationale (FLN).

Il a été chef d'une zone d'Algier sous le commandement de Mohamed Boudiaf

avant d'être transféré vers celle du sud-ouest.

Arrêté en août 1956, il a été incarcéré dans plusieurs établissements pénitentiaires français avant d'être libéré en 1961. A l'indépendance, Mohamed Mechati occupé plusieurs postes diplomatiques, dont celui d'ambassadeur d'Algérie en Allemagne. Il a également occupé la fonction de vice-président de la Ligue algérienne des droits de l'homme (LADH). En 2000, il consigne son témoignage dans « Militant de l'Algérie indépendante, Mémoires 1921-2000 », édité chez Casbah.

Benabbès Gheziel inhumé au cimetière d'El Alia

La dépouille du général de corps d'armée, Benabbès Gheziel, décédé dimanche à l'hôpital militaire Mohamed Seghir Nakkache de Ain Naâdja, des suites d'un arrêt cardiaque, a été inhumée lundi après-midi au cimetière d'El Alia (Alger).

Les obsèques se sont déroulées en présence de hauts responsables de l'Etat, de hauts cadres de l'armée nationale populaire (ANP) à leur tête le président du Conseil constitutionnel, Mourad Medelci, du Premier ministre, Abdelmalek Sellal et du général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP).

Des compagnons d'armes du défunt, des présidents de partis politiques, des représentants d'organisations syndicales et de la société civile et une foule nombreuse ont également accompagné le défunt à sa dernière demeure.

Dans une oraison funèbre, le général-major, Boualem Maddi, directeur de la communication, de l'information et de l'orientation au ministère de la Défense nationale a fait l'éloge des vertus du défunt, ses sacrifices durant la guerre de



libération et son abnégation au service du pays après l'indépendance.

Le défunt a « fait des sacrifices pour la liberté et la dignité de l'Algérie », a assumé après le recouvrement de la souveraineté nationale plusieurs responsabilités au niveau des régions mili-

taires. Il est nommé en 1971 responsable de l'école des cadets de la révolution de Koléa puis délégué au Service national en 1979. En 1987, il est nommé commandant de la gendarmerie nationale puis conseiller auprès du ministre de la Défense nationale en 1997.

Le général de corps d'armée, Benabbès Gheziel, conseiller auprès du ministre de la Défense nationale, est décédé dimanche soir, à l'hôpital militaire Mohamed Seghir Nakkache de Ain Naâdja, a-t-on appris lundi, auprès du ministère de la Défense nationale. A cette occasion, le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), présente en son nom personnel et au nom de tous les cadres et éléments de l'ANP, officiers, sous-officiers, djounoud et personnels civils assimilés, ses « sincères condoléances » à la famille Gheziel et l'assure en cette pénible circonstance de sa « profonde compassion », a-t-on indiqué de même source.

SANTÉ

C A R I E S D E N T A I R E S :

La prévention et l'hygiène de vie recommandées dès le jeune âge

La prévention et l'hygiène de vie, dès le jeune âge, ont été vivement recommandées, lundi à Alger, pour réduire les cas de caries dentaires pouvant évoluer en infections et autres maladies organiques.

« La prévention, à travers une hygiène de vie et l'introduction de moyens prophylactiques dans les centres de soin, est élémentaire pour éviter l'apparition de caries dentaires pouvant se développer en infections et autres maladies organiques comme les rhumatismes et les maladies cardiovasculaires », a indiqué à l'APS le Pr Chafika Mehdid, maître de conférences en odontologie conservatrice au CHU de Beni Mессous. La prophylaxie consiste à adopter de bonnes habitudes comme le brossage quotidien, la consultation régulière d'un spécialiste et une bonne alimentation, a expliqué le Pr Mehdid.

Elle a également recommandé l'utilisation d'un dentifrice contenant du fluor pour le renforcement des dents, précisant que le dentiste peut prescrire une supplémentation en fluorure chez les personnes à risque élevé de caries.

Pour une prévention optimale, la même spécialiste a suggéré le recours à la fermeture biomécanique (scellement préventif) des espaces entre les dents chez les enfants pour prévenir l'installation des caries.

Elle a relevé, en outre, que le scellement préventif n'est pas encore généralisé en Algérie, ajoutant que cette pratique est « démocratisée » dans les autres pays et qu'elle donne de « bons résultats ».

S'agissant des consultations dentaires, la même spécialiste a conseillé de se rendre chez le dentiste au minimum deux fois par an et de ne pas attendre l'apparition des



douleurs pour consulter un spécialiste.

En ce qui concerne le mode alimentaire, le Pr Mehdid a plaidé pour une alimentation « équilibrée et variée, riche en cal-

cium et au nettoyage systématique des dents après chaque repas ».

A ce sujet, elle a rappelé l'importance de l'utilisation du fil dentaire avant le brossage des dents, spécifiant que les repas devaient être espacés dans la journée afin de permettre le renouvellement salivaire et la neutralisation du pH buccal.

Au sujet des nourrissons, la même spécialiste a souligné qu'il était « indispensable » de nettoyer la bouche du bébé avec un coton-tige ou une compresse, en vue d'éliminer la plaque dentaire responsable de la formation des caries. S'exprimant sur les malpositions dentaires chez les enfants, le Pr Mehdid a précisé que ces anomalies dentaires causent l'accumulation de la plaque dentaire, recommandant le recours aux appareils orthodontiques.

APS

ALGÉRIE - MALI

Abdelmalek Sellal reçoit l'ancien Premier ministre malien Modibo Keita

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu, lundi à Alger, l'ancien Premier ministre et haut représentant de l'Etat pour le dialogue inclusif inter-malien, Modibo Keita, en visite en Algérie, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre.



Modibo Keita est porteur d'un message du président Ibrahim Boubacar Keita au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a précisé la même source.

L'entretien a permis au responsable malien d'«informer» son hôte sur l'évolution de la situation prévalant dans la sous-région tout en exprimant ses «remerciements» pour les efforts «importants» de l'Algérie «en vue d'encourager

le dialogue inclusif inter-malien», est-il souligné.

A cette occasion, le Premier ministre «a réitéré à son interlocuteur tous les voeux de l'Algérie pour le succès des efforts et des initiatives prises, à l'effet de mettre un terme à la crise qui affecte ce pays frère». L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, est-il noté.

ALGERIE - CHINE
Abdelmalek Boudiaf évoque avec l'ambassadeur de Chine le renforcement du partenariat dans le secteur de la santé

Le développement des relations bilatérales dans le domaine de la santé a été au centre des discussions entre le ministre de la Santé, de la Population et de la Reforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf et l'ambassadeur de Chine en Algérie, Yang Guangyu, indiqué, lundi, le ministère de la Santé dans un communiqué.

Les entretiens ont permis de faire le point de l'état de cette coopération qui englobe différents domaines et de discuter des opportunités à développer pour «hisser cette coopération à hauteur des relations traditionnelles, unissant les deux pays», précise la même source.

Les deux parties ont



convenu, dans ce cadre, de tirer partie des mécanismes de concertation qui existent pour mettre en place «des projets durables et profitables» aux deux pays dans plusieurs domaines, souligne le ministère.

Les domaines concernés sont ceux de l'industrie pharmaceutique, de l'ingénierie hospitalière, du renforcement de la coopération technique dans le domaine des soins spécialisés, du développement de la formation

notamment continue aussi bien dans les nouveaux métiers infirmiers que dans les méthodes modernes du management hospitalier. Par ailleurs, dans le domaine de la réalisation des infrastructures hospitalières, la partie algérienne a posé le problème du retard enregistré au niveau de certains projets confiés à des entreprises chinoises notamment celui de l'hôpital spécialisé en chirurgie cardiopédiatrique à Mahelma (Algier), mentionne le communiqué.

Pour ce faire, la partie chinoise s'est «engagée» à prendre toutes les mesures nécessaires pour la rapide relance des projets qu'accusent du retard.

COMMÉMORATION DU CENTENAIRE DE LA 1^{RE} GUERRE MONDIALE: L'Algérie participe dans le même format que les autres pays invités

L'Algérie participera à la manifestation de lancement de la commémoration du centenaire de la 1^{re} Guerre mondiale à Paris (France) dans le même format et les mêmes conditions que celles des autres 80 nations invitées, a indiqué lundi le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Abdelaziz Benali-Cherif.

En réponse à une question de l'APS sur le format de la participation algérienne à la manifestation de lancement de la commémoration du centenaire de la 1^{re} Guerre mondiale, il rappelé que le chef de la diplomatie algérienne, Ramtane Lamamra, avait précisé que «la participation de l'Algérie à ladite manifestation se fera dans le même format et les mêmes conditions que celle de chacune des autres quatre-vingts nations invitées».

Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères a affirmé que cette «participation considéra en trois porte-drapeau et gardes officiels ainsi que deux jeunes filles et deux jeunes gens», ajoutant qu'un membre du gouvernement sera également présent à cette occasion.

M. KHOMRI INVITÉ DU FORUM DE LIBERTÉ La jeunesse doit être un "élément de cohésion nationale"

La jeunesse algérienne qui constitue une "force" et une "richesse" pour le pays, doit être un "élément de cohésion nationale", a indiqué, dimanche soir, le ministre de la Jeunesse Abdelkader Khomri.

La jeunesse algérienne est une force et une richesse à préserver à et à accompagner car elle doit être un élément de cohésion nationale et de rassemblement», a indiqué M. Khomri qui était l'invité du forum du quotidien national *Liberté*.

Le ministre de la Jeunesse a mis en exergue la "maturité" de la jeunesse algérienne qui a réagi, a-t-il dit, avec "sagesse au séisme du printemps arabe" qui a touché des pays de la région.

"La jeunesse algérienne est d'une grande maturité car elle a su mesurer les enjeux et l'impact des événements ayant secoué la région", a ajouté M. Khomri, faisant observer que "cette jeunesse a choisi la stabilité et l'évolution pacifique tout en préservant la sécurité du pays".

En ce sens, il a expliqué que la mise en place d'un

ministère dédié à la Jeunesse a pour mission et ambition d'accompagner cette tranche de la société et répondre à ses aspirations et préoccupations". A cet effet, il a affirmé que son département œuvre à faire du ministère de la Jeunesse un "ministère ouvert et à l'écoute de la

jeunesse, loin de toute démagogie", relevant à ce propos que ce sera un "challenge très important". Dans ce sillage, le ministre a annoncé le lancement d'une "large consultation nationale" afin de dégager une politique autour de la jeunesse qui soit une référence en la matière, expliquant que des rencontres seront organisées avec la participation des associations, des partis politiques et toutes les institutions concernées par la jeunesse, dont le Conseil national économique et social.

Selon M. Khomri, cette consultation a pour objectif de dégager une politique autour de la jeunesse et traitera de tous les thèmes liés au monde juvénile afin qu'elle soit une référence dans la prise de décisions relatives aux jeunes, ajoutant que les recommandations seront présentées au Parlement. Il a expliqué qu'il s'agit d'une conférence sociale et économique dédiée à la jeunesse, une autre sur le tourisme, les loisirs et la gestion du temps libre ainsi qu'un symposium sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication. M. Khomri a souligné que ces rencontres entrent dans le cadre de la "nouvelle vision" du ministère de la Jeunesse pour construire une stratégie basée sur l'écoute et l'échange.

**Algérie-Iles Salomon
Le président Bouteflika félicite le gouverneur général des Iles Salomon**

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations au Gouverneur général des Iles Salomon, Frank Ofagioro Kabui, à l'occasion de la fête de l'indépendance de son pays.

«A l'occasion de la fête de l'indépendance de votre pays, il m'est agréable de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, mes chaleureuses félicitations et mes meilleurs voeux de santé et de bien-être pour vous-même, davantage de progrès et de prospérité pour le peuple des Iles Salomon», a écrit le chef de l'Etat dans son message.

«Je sais que cette opportunité pour vous réitérer l'attachement de mon pays à intensifier le dialogue et la concertation avec le vôtre, dans le cadre de la décision commune d'établissement des relations diplomatiques entre nos deux pays qui ouvre des nouvelles perspectives à une coopération mutuellement bénéfique», a ajouté le président Bouteflika.

M. Lamamra en visite au Mali, au Burkina Faso et au Ghana

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, effectuera, à partir d'aujourd'hui, des visites à Bamako (Mali), Ouagadougou (Burkina Faso) et Accra (Ghana), indiquait lundi le ministère dans un communiqué.

Ce périple, qui "s'inscrit dans la tradition de concertation et de coordination établie par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, avec ses homologues malien, burkinabé et ghanéen, donnera lieu à des échanges sur les relations bilatérales et des questions d'intérêt commun", précise t-on de même source.

M. Lamamra, représentera, à Accra, le président de la République en qualité d'invité au sommet des chefs d'Etat et de gouvernements de la Communauté économique pour le développement de l'Afrique de l'Ouest (Cédéo), ajoute la même source.

Diplomatie**•M. Bernard Emie, nouvel ambassadeur de France en Algérie**

Le gouvernement algérien a donné son agrément à la nomination de M. Bernard Emie en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République française auprès de la République algérienne démocratique et populaire, a indiqué hier le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

APS

La chaîne El Aurassi réalise un bénéfice net de plus de 356 millions de DA en 2013



L'Entreprise de gestion hôtelière «EGH» chaîne El Aurassi a réalisé en 2013 un bénéfice net en hausse à 356,8 millions de DA contre 313,1 millions de DA en 2012, indique le bilan de la société adopté par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue le 24 juin dernier.

L'exercice financier de cette entreprise fait ressortir un bénéfice net de 356,8 millions de DA en hausse et un total bilan de 11,9 milliards de DA, est-il indiqué dans le procès verbal de l'assemblée ordinaire de l'entreprise. L'assemblée générale a décidé d'affecter le montant du bénéfice réalisé au compte «report à nouveau», de prélever 120 millions de DA sur les réserves facultatives à distribuer aux actionnaires et de lever un montant de 5,5 millions de DA au titre des tantémières aux administrateurs en fonction de leur présence aux réunions durant l'exercice 2013. Par ailleurs, un montant de 50 millions de DA est attribué sur les comptes d'exploitation à l'ensemble du personnel de l'EGH, conformément à la décision du conseil d'administration du 20 mai, est-il encore précisé. Dotée d'un capital social de 1,5 milliard de DA matérialisé par 400 actions d'une valeur nominale de 10 000 DA chacune détenues par le fonds de participation service à hauteur de 40%, le fonds des participation industrielles diverses 30% et le fonds de participation construction 30%.

La chaîne El Aurassi a été retenue en 1998 par le conseil national des participations de l'Etat pour la privatisation de 20% de son capital à la Bourse d'Alger aux côtés du groupe Saidal, Alliance Assurance et NCA Rouiba.

RÉSERVES EN OR : L'Algérie au 24^e rang mondial avec 173,6 tonnes à fin juin

Les réserves en or de l'Algérie sont restées stables à fin juin 2014 s'établissant à 173,6 tonnes, selon le dernier rapport du Conseil mondial de l'or (CMO).

En termes de réserves en or, l'Algérie occupe la 24^e place dans le monde, précise le rapport du CMO qui puise ses données du Fonds monétaire international (FMI) pour établir ses rapports annuels.

Seuls les pays qui ont communiqué leurs avoirs en or au FMI durant les six derniers mois figurent dans ce classement. Toujours selon le même rapport, les avoirs en or de l'Algérie ont représenté à fin juin 3,5% des réserves officielles globales du pays à l'étranger. Le CMO a expliqué à ce titre qu'il n'autorisait pas le calcul de ce pourcentage en valeur car plusieurs pays n'actualisaient pas leur données sur leurs réserves de change.



Les réserves de change de l'Algérie se sont chiffrées à plus de 194 milliards de dollars (or non compris) à fin décembre 2013, selon la Banque d'Algérie (BA). Globalement, l'Algérie s'est taillée une bonne place dans ce classement qui compte 100 pays. A

la tête de ce classement, figurent les Etats-Unis avec 8 133 tonnes suivis de l'Allemagne et du FMI en tant que grand détenteur de réserves en or dans le monde.

Mais ses avoirs sont restés stables depuis plusieurs années, selon un autre rapport du CMO sur les changements intervenus dans les réserves en or des banques centrales

relativement engendrée une volatilité des avoirs extérieurs du pays, avait déjà expliqué Mohamed Laksaci gouverneur de la BA à ce propos. Actuellement, seules les réserves de change (devises) sont considérées par la Banque d'Algérie comme un critère d'appréciation de la résilience de l'économie face aux chocs extérieurs.

«Si nous intégrons l'or dans l'appréciation de la résilience de l'économie nous pouvons avoir une volatilité des avoirs extérieurs corrélativement à la volatilité des prix de l'or.

En réalité nous n'avons pas besoin d'ajouter l'or dans nos réserves officielles pour dire que la position extérieure est appréciable», avait-il déclaré fin août 2012 en marge de la réunion des banques centrales africaines. La BA communiquait régulièrement ses avoirs officiels à l'étranger en devises mais ne rend pas public ses réserves en or.

ÉNERGIE : Trois projets entre l'Algérie et la Tanzanie seront concrétisés dans les prochains mois

Trois projets dans le domaine de l'énergie sont à un «stade avancé» entre l'Algérie et la Tanzanie et qui seront concrétisés dans les prochains mois, a affirmé lundi à Alger le ministre de l'Energie Youcef Yousfi. «Trois projets qui étaient en discussion entre les deux pays sont arrivés à un stade avancé et seront concrétisés au cours des prochains mois», a déclaré M. Yousfi à l'issue de sa rencontre avec son homologue tanzanien, Souspeter Muhongo. «Il s'agit de la création d'une société mixte entre l'entreprise nationale Sonelgaz et la compagnie tanzanienne Tanesco pour la distribution de l'électricité, la nouvelle société mixte verra le jour dans quelques mois», a précisé M. Yousfi. Les deux autres projets sont liés à la distribution du gaz butane ainsi que le forage et la production de pétrole. «Ces projets, une fois concrétisés, viendront renforcer la coopération bilatérale notamment dans le



secteur de l'énergie», a ajouté Yousfi.

De son côté, le ministre tanzanien de l'Energie et des mines, a affirmé que «les discussions entamées entre les deux pays en novembre dernier ont évolué de façon remarquable [...] nous sommes sur le point de créer une joint-venture destinée à la distribution de l'électricité, les

autres projets concernant le gaz butane et l'exploration du pétrole et du gaz, un secteur dans lequel l'Algérie possède une grande expérience». «Nous voulons utiliser l'expérience de l'Algérie pour explorer le pétrole et le gaz dans plusieurs régions en Tanzanie», a conclu Muhongo.

Lancement prochain d'un recensement des inventeurs algériens

L'Organisation nationale de la protection de la richesse intellectuelle (Onapi) compte lancer à partir de la semaine prochaine une opération de recensement national des inventeurs en Algérie afin de faire profiter l'économie nationale de projets innovants, a-t-on appris lundi auprès de cette association.

«On va entamer à partir de la semaine prochaine une campagne de recensement des inventeurs algériens à travers les 48 wilayas du pays», a indiqué à l'APS le président de l'Onapi, Abdelaïd Benoumhani, soulignant que cette opération visait

à valoriser tous les projets innovants et de les mettre au service de l'économie nationale. «Notre objectif est de montrer tous les projets innovants algériens qui existent déjà et de les mettre en œuvre à travers des accords de coopération entre les inventeurs et des opérateurs économiques», a-t-il dit.

L'initiative vise également, a-t-il poursuivi, à réduire le phénomène de la «fuite des cerveaux» et mieux garder les inventeurs et leur offrir un environnement favorable à l'aboutissement de leurs projets.

Le lancement du recensement en question devra être entamé à partir de la wilaya de Ouargla où une conférence de l'Onapi avec la participation du ministère de l'Industrie et des Mines est prévue lundi prochain. Sont partenaires dans cette campagne, l'Institut national algérien de la propriété industrielle (Inapi) et l'Office national des droits de l'auteur (Ona).

Evitant le patrimoine national des projets d'innovation, M. Benoumhani a regretté le fait que «des dizaines de projets d'invention performants et prêts à être ex-

ploités atterrissent dans les tiroirs».

Le président de l'Onapi a insisté à cet effet sur l'importance de valoriser l'innovation en Algérie puisqu'elle est, selon lui, «un levier du développement économique et industriel du pays».

Par ailleurs, M. Benoumhani a fait savoir que des études et d'autres recensements seraient menés prochainement dans le domaine de l'innovation et sa contribution au développement de l'économie ainsi qu'à la coopération entre l'université et les entreprises.

APS

RÉSORPTION DE L'HABITAT PRÉCAIRE À SETIF :

Les 200 familles qui quitteront aujourd'hui leurs habitations précaires de la cité Cheikh Laifa, ex-Fermatou, dans l'agglomération de Séïf, pour prendre possession de leurs nouveaux logements flambant neufs à El

Anasser, dans la commune d'Aïn Arnat, n'oublieront pas de sitôt ce dixième jour béni du mois sacré de Ramadhan où ils ont retrouvé de la joie et du bonheur.

Azzedine Tiouri.

C'est lors d'une opération analogue à celles qui se sont déroulées jusqu'à ce jour, depuis le 12 juin dernier, que les responsables de la daïra de Séïf procéderont au relogement de ces 200 familles, qui, jusque là occu-

200 familles relogées aujourd'hui



cupaient des habitations menaçant ruine où des bidonvilles érigés aux alentours immédiats de la ville de Séïf.

À titre de rappel, 600 familles des cités d'Aïn Trick, 44 d'El Bez, 120 de Bir Nessaa, 300 de Gaoua et 82 des vieilles harates de Séïf qui occupaient de vieilles maisons ont été re-

logées depuis, dans de nouvelles cités construites dans le cadre de la ré-sorption de l'habitat précaire.

Selon les services concernés de la wilaya de Séïf, 5 675 logements entre social locatif et ré-sorption de l'habitat précaire sont prêts, dont 3 729 ont été attribués et 1 978 clés déjà remis à leurs bénéficiaires.

AÏN DEFLA

Des repas et des paniers pour plus de 40 000 familles nécessiteuses

Devenue depuis quelques années déjà une tradition qui s'ancre de plus en plus dans les actions de solidarité, aussi bien des autorités que des donateurs, bienfaiteurs auxquels s'ajoute bien évidemment le Croissant-Rouge Algérien, l'opération «Maidat Ramadhan» revient cette année avec beaucoup plus de disponibilité à même de réchauffer davantage de coeurs auprès des centaines de familles nécessiteuses que compte la wilaya d'Aïn Deffa.

En effet, cette conjugaison des efforts permet une prise en charge plus ou moins satisfaisante de toutes ces familles qui sont dans le besoin, surtout en ce mois de Ramadhan. Ainsi, aux efforts des 36 APC de la wilaya qui procurent le colis de Ramadhan aux familles nécessiteuses, s'ajoutent les initiatives des autres parties qui s'impliquent dans cette action de bienfaisance. Pour l'opération «Spécial Solidarité Ramadhan 2014», une subvention d'un montant de la wilaya d'Aïn Deffa au profit des familles nécessiteuses, 46 730 paniers comportant plusieurs denrées alimentaires seront distribués aux démunis durant ce mois de carême, le coût du couffin a été évalué à 4 000 DA, d'après le directeur des affaires sociales, dans son intervention durant la session d'été de l'APW. «Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité nationale a contribué avec un montant de 12 475 620,00 DA, ainsi toutes les APC ont participé à cette opération avec 183 000,000 DA et la wilaya 8 000,000 DA». «D'autres établissements privés et étaétiques ont participé aussi, à l'exemple de Sonatrach qui contribue chaque année de 500 aides alimentaires». D'après le DAS, cette année, «les listes des familles

nécessiteuses ont été obtenues grâce à une large opération de nettoyage de toutes les listes des familles concernées par ces aides durant ce mois sacré du Ramadhan, et ce, par l'élimination de certains familles qui se trouvent dans des bons conditions et intégrer des nouvelles familles dans le besoin, notamment celles qui se trouvent dans des zones éparses selon leur cas sociaux».

Les services de la DAS, ont enregistré cette année 32 543 familles nécessiteuses, dont 5449 handicapés 100 %, 2677 familles non assurées, 1830 pères de familles de bourses faibles, 19544 personnes qui profitent de l'AFS et 3013 ceux de la DAIS. Plus de 400 travailleurs ont été mobilisés pour cette grande opération de solidarité entre cuisiniers, personnes de maintenance, d'hygiène, chauffeurs, et serveurs, sans compter le nombre important des bénévoles des différentes associations. Et se sont eux qui superviseront les distributions des paniers et des repas chauds.

D'autre part, seize restaurants sont déjà opérationnels et ont commencé à servir des repas chauds, à travers toute la wilaya, en attendant l'ouverture de trois autres. Neuf (09) restos pris en charge par les APC, (02) deux par le Croissant-Rouge algérien, (02) deux par des associations de bienfaisance, et (03) trois par des bienfaiteurs, la ville de Khemis seule, compte cinq restaurants.

Des émissions spéciales «Maidat Ramadhan» ont été programmées par les services de la DAS, sur les ondes de la radio régionale d'Aïn Deffa, afin de sensibiliser les citoyens sur l'importance du soutiens et de ces actes de solidarité envers ces familles nécessiteuses durant ce mois sacré.

Salim Ben

TRANSPORT

Le projet de voie ferrée Laghouat-Djelfa entre dans sa phase de réalisation

Le projet de voie ferroviaire Laghouat-Djelfa est entré dernièrement dans sa phase de réalisation effective, après détermination de son tracé et des sites de ses structures d'accompagnement, a-t-on appris lundi des services de la wilaya. Dans le cadre de ce projet, ont été identifiés les sites d'implantation des gares de transport de voyageurs et de marchandises de Laghouat, à proximité du nouveau pôle universitaire pour la première, et à la sortie nord de la ville pour la seconde, en plus des ouvrages d'art et des dalots prévus, a-t-

on précisé. Cette nouvelle ligne ferroviaire de 108 kilomètres, dont la réalisation a été confiée à l'entreprise Cosider, s'inscrit dans le cadre d'une boucle allant de Boumedfaa (Aïn-Deffa) à Biskra, via les villes de Médéa, Djelfa, Laghouat, Ghardaïa, Hassi-Messaoud et Touggourt. Dans le même cadre, les études techniques ont été lancées pour la réalisation de la trame Laghouat-Ghardaïa-Hassi-Messaoud de cette boucle, en plus de celles de la tanche Laghouat-Tiaret via Aflou, relevant de la boucle de l'Ouest, a-t-on fait savoir. Ce projet de voie fer-

ée entre les wilayas de Laghouat et Djelfa est très attendu, pour ce qu'il ouvrira comme perspectives de développement économique pour la région, en plus d'une option de transport supplémentaire offerte aux citoyens, soulignant les services de la wilaya. Le programme national de transport ferroviaire prévoit 800 km de lignes à travers la wilaya de Laghouat, pour lesquels a été prévu un investissement de 100 milliards de DA au titre du programme de développement quinquennal 2010-2014, selon la même source.

PÊCHE

300 tonnes de sardine débarquées au port de Ghazaouet en juin

Une quantité de sardine estimée à plus de 300 tonnes a été débarquée au port de Ghazaouet par les sardiniers au cours du mois de juin dernier, a-t-on appris auprès de la direction de la pêche et des ressources halieutiques de Tlemcen. Au cours de la même période de 2013, la direction de la pêche avait enregistré une quantité de l'ordre de 100 tonnes au même port, a-t-on ajouté de même source signalant qu'environ 100 tonnes ont été enregistrées en mai 2013 contre plus de 200 tonnes en mai 2014. Quelque 34 sardiniers prennent part à la présente campagne de pêche de la sardine qui a démarré en début mai dernier et qui devra s'achever durant le mois de septembre, indique la même source qui ajoute par ailleurs que le mois de mai a enregistré, à titre d'exemple, plus de 880 sorties en mer. En dépit des quantités débarquées au port de Ghazaouet, le prix de la sardine sur le marché local est resté plus ou moins cher. Au mois de mai dernier, le prix de la sardine a oscillé entre 300 et 500 dinars le kilogramme et au mois de juin, il a enregistré une légère baisse oscillant entre 300 et 400 DA/Kg.

BÉCHAR

5.800 places de formation offertes pour la prochaine rentrée

Le secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels offre pour la rentrée de septembre 5 795 nouvelles places dans différents modes de formation à travers la wilaya de Béchar, a-t-on appris auprès de la direction locale de ce secteur. Parmi les nouvelles places pédagogiques, 2 010 seront dédiées à la formation résidentielle, 450 à la formation en zones rurales, 1 750 à l'apprentissage, 350 autres dans le cadre des cours du soir. En outre, 475 postes sont prévus pour la femme au foyer, 300 autres pour les détenus des trois centres de rééducation de la wilaya, 330 postes à la formation à distance et 100 autres postes seront offerts par les différents établissements de formation relevant du privé, a-t-on indiqué. Des préparatifs sont actuellement entamés au niveau de la direction du secteur et autres structures communales pour assurer de bonnes conditions de déroulement de cette rentrée, a-t-on signalé. Actuellement, le secteur compte 8 854 stagiaires, dont 4 051 apprentis, qui suivent une formation dans une cinquantaine de spécialités offertes au niveau des neuf (9) centres de formation, un (1) institut national spécialisé de la formation professionnelle (INSPF), et huit (8) annexes de formation disséminées à travers différentes communes de la wilaya.

M'SILA

La production de laine en-deçà des prévisions

La production de laine, au titre de la saison agricole 2014, soit 27 000 quintaux, est en «déçà des prévisions» arrêtées par la direction des services agricoles qui tablaient sur 28 000 quintaux, a-t-on appris, lundi, auprès de ces services.

L'absence de valorisation de ce produit par les éleveurs, en raison de la faible demande sur le marché local, est présentée comme la «raison essentielle» de ce «légé» recul. Selon les responsables de la Chambre d'agriculture, la situation est «pour le moins paradoxale au vu du regain d'intérêt très remarqué pour la confection de tapis du territoire et des habits traditionnels tissés à base de laine comme les burnous, les kachabias et autres». On considère que contrairement aux marchés des viandes rouges et du lait, celui de la laine est «caractérisé par une sorte de désorganisation qui a donné naissance à une anarchie, elle-même à l'origine d'une dérégulation des prix, ce qui n'incite pas les éleveurs à consacrer à cette activité». Le prix de la laine dépend aussi de la manière avec laquelle le produit est mis en vente. Alors que certains vendeurs proposent la laine uniquement à l'état brut, d'autres ajoutent à leur gamme des pelotes de fils de laine teints de différentes couleurs dont le filage a assuré de manière traditionnelle par des femmes des campagnes et des zones rurales du Hodna. Une façon de faire du «marketing» pour mieux écouler la laine. Mais les phases intermédiaires, comme le passage de la laine à la peignée manuelle (Kerdach) puis l'enroulement du fil en bobine au moyen du «Maghzel» (rouet), exigent des efforts soutenus et tiennent beaucoup de temps, ce que les producteurs et les commerçants spécialisés ne trouvent pas très rentable.

APS

SÉTIF : PRATIQUES COMMERCIALES ILLÉGALES 282 infractions et 15 fermetures de locaux

Azzedine Tlouri

Bien avant l'entame du mois de Ramadhan, les contrôleurs de la qualité et de la répression des fraudes de la Direction du commerce de la wilaya de Sétif ont commencé à traquer les commerçants véreux et récalcitrants. C'est ainsi que durant la période allant du 27 juin au cinquième jour de Ramadhan, ils ont dressé 282 procès verbaux avec la proposition de 15 fermetures de locaux commerciaux. 160 infractions sont liées à la qualité et 122 aux pratiques commerciales illégales.

Les propositions de fermeture des 15 locaux ont été faites en raison des irrégularités constatées tels que le manque des conditions d'hygiène et de la réglementation en matière de santé. Pour d'autres, c'est l'absence du registre du commerce ou pour pratiques commerciales illégales. Durant cette période, les mêmes services ont procédé à la saisie de 743 kg d'olives sans pépins sans étiquetage et des dizaines de kilogrammes de viandes hachées préparées dans des conditions sanitaires douteuses et insuffisantes.

Selon le premier responsable du service du contrôle de la qualité et de la répression des fraudes de la Direction du commerce de la wilaya de Sétif, les contrôleurs ont travaillé intensément bien avec l'avènement du mois sacré coïncidant aussi avec le début de la saison estivale afin de limiter les pratiques spéculatives et les fraudeurs de tous bords. Durant ce mois, les contrôleurs à tous les niveaux seront renforcés par une soixantaine de brigades mobiles pour axer leurs efforts vers les produits périsposables et pouvant porter atteinte à la santé des citoyens.

Ces brigades sillonnent l'ensemble du territoire de la wilaya de Sétif du matin jusqu'au soir, même après le f'tour, notamment dans les grands centres urbains tels que Sétif, El Eulma, Ain Oulmane, Bougâa, etc.

BILAN DE LA SÛRETÉ NATIONALE Saisie de 1.100.000 psychotropes par les services de sécurité en une année et demi



Plus de 1.100.000 psychotropes ont été saisis en l'espace d'une année et demie par les brigades de la Sécurité nationale spécialisées dans la lutte contre le trafic des stupéfiants, indique dimanche un communiqué de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN).

1.165.793 comprimés psychotropes de marques différentes ont été saisis durant la période allant du 1 janvier 2013 au 30 juin 2014, précise le communiqué.

Par ailleurs, 77 tonnes et 853 kg de résine de cannabis, 786 grammes d'héroïne et 547 grammes de cocaïne ont été saisis par les brigades de lutte contre la trafic des stupéfiants durant la même période. Un travail minutieux sur les agissements des bandes criminelles a permis l'interpellation de 17.375 présumés trafiquants, selon la même source.

TLEMCEN

Saisie de 6.000 litres de carburant et 1.500 kg de déchets de cuivre

Les éléments des Douanes ont réussi, la semaine dernière à Tlemcen, à mettre en échec plusieurs tentatives de contrebande de 5.955 litres de carburant et 1.500 kg de déchets de cuivre, selon un communiqué de la direction régionale des Douanes de Tlemcen.

Cette quantité de carburant conditionnée dans 279 jerricans en plastique et transportée à dos de baudets et dans quatre véhicules, a été saisie lors d'embuscades et patrouilles de contrôle de la bande frontalière, effectuées par la brigades de douanes du poste de surveillance d'El Assa, la brigade de Marsa Ben M'hidi et deux autres mobiles de Ghazaouet et Maghnia ainsi que les brigades "Akid Lotfi" et "Akid Abbès". Par ailleurs, les agents du poste de surveillance des douanes



de Honaine ont saisi, samedi, 1.500 kg de déchets de cuivre qui se trouvaient à bord d'un véhicule, lors d'une patrouille de contrôle sur la route menant vers la daïra de Nédroma, selon le même communiqué. La brigade des douanes de Sidi Bel-Abbès a opéré la

saisie de 60 vêtements féminins chargés à bord d'un taxi lors d'un barrage de contrôle sur l'autoroute Est-Ouest.

La valeur des marchandises et du moyen de transport saisis est estimée à 4 millions DA et celle de l'amende douanière à 33 millions DA.

PROTECTION CIVILE

1874 interventions en 48h

Durant la période du 06 au 07 Juillet 2014 à 08h00, les unités de la Protection civile ont enregistré 1874 interventions, dans les différents types d'interventions pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire extinction d'incendies, dispositif de sécurité etc.

Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés durant cette période avec 7 morts sur les lieux d'accidents et 19 autres blessés évacuées vers les structures hospitalières par nos secours.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Blida avec 2 personnes décédées et 3 autres blessées, suite à une collision entre un véhicule léger et un camion, surveillé sur la RN1, commune de Chiffa. En outre, les secours de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de

9 incendies de forêt et maquis au niveau des wilayas de Batna, Bouira, Sétif, Sidi Bel-Abbès, Tissemsilt et Aïn Témouchent causant 17,5 hectares de forêts et 7,5 hectares de maquis ravagés par les flammes et 8 incendies de récoltes au niveau des wilayas de Chlef, Sétif, Bordj Bou Arréridj, Tissemsilt et Souk Ahras causant 141 hectares de blé brûlés.

Par ailleurs, un cas de décès par noyade a été enregistré au niveau de la wilaya de Skikda, il s'agit d'un enfant de 13 ans décédé noyé dans une retenue collinaire au lieudit Oued El K'seb, commune de Filfila. Le repêchage et l'évacuation vers l'hôpital de Skikda ont été effectués par les éléments de la Protection civile.



AÏN DEFLA

306 infractions contre l'environnement et l'urbanisme

Salim Ben

Les pouvoirs publics semblent vouloir éviter les erreurs qui ont engendré une anarchie indescriptible dans la situation urbanistique des communes de la wilaya d'Aïn Defla. Et l'action de la police de l'urbanisme et de la protection de l'environnement de la Sécurité de wilaya (SW), le montre clairement à travers les 36 communes.

Effectivement, les services de la police de l'urbanisme et de la protection de l'environnement de la sûreté de wilaya d'Aïn Defla, ont enregistré durant le mois de juin 2014 plus de 306

irrégularités liées à des violations contre l'environnement et l'urbanisme, relèvent la cellule de la communication de la sûreté de wilaya d'Aïn Defla, à travers ses activités. En effet, pas moins de 306 infractions ont été enregistrées.

Parmi elles, 51 infractions sont liées au secteur de l'urbanisme alors que les autres sont des atteintes à l'environnement, 51 cas d'arrêt des travaux, 10 infractions qui ont troubé la circulation des piétons sur les trottoirs et les biens publics, 06 cas de négligence et jet des déchets dans les lieux publics et manque d'hygiène, 43 plaintes des citoyens ont été étudiées,

79 rapports envoyés aux daïras et 24 rapports envoyés à la justice.

Il convient de noter que toutes les irrégularités qui ont été enregistrées par les services concernés ont pris une action en justice contre les auteurs et leurs dossiers transmis aux autorités judiciaires et administratives compétentes.

Le communiqué, affirme que les brigades de la PUPE veillent à l'application des lois et des règlements en matière d'urbanisme et de protection de l'environnement, et ce, en coordination avec les services techniques au niveau des communes concernées.

90 hectares de céréales incendiés depuis le 1^{er} juin dernier

Quatre-vingt-neuf hectares de céréales sont partis en fumée depuis le début de la campagne moissons-battage, le 1^{er} juin dernier dans la wilaya de Aïn Defla, a-t-on appris lundi auprès de la direction locale de la Protection civile.

Di x mille (10.000) bouteilles de foin et 140 arbres fruitiers ont également été touchés par les incendies, a indiqué la même source. Les étincelles jaillissant de certains tracteurs et moissonneuses batteuses sont souvent

à l'origine des incendies, a-t-on signalé, relevant toutefois que nombre d'agriculteurs n'observent pas les règles de sécurité en vigueur (désherbage, entretien des bordures des champs et mise en place de tranchées pare-feu entre les parcelles de culture).

Cinquante-cinq (55) hectares de céréales ont été incendiés durant la saison écoulée dans la wilaya, rappelle-t-on.

APS



SOMALIE: Des quartiers de Mogadiscio au bord de la famine

La Somalie est en train de replonger dans une crise alimentaire aiguë et des quartiers de la capitale, Mogadiscio, sont déjà au bord de la famine, ont prévenu lundi les Nations unies.

«La crise de la sécurité alimentaire en Somalie devrait s'aggraver dans les prochains mois à cause de faibles précipitations durant la principale saison des pluies, d'une restriction de l'aide et de l'accès humanitaires, d'une hausse de la malnutrition, de la guerre et de la hausse des prix alimentaires», avertit l'Unité d'analyse de la sécurité alimentaire et de la nutrition (FSNAU) des Nations unies dans un communiqué. Il y a trois ans, plus de 250.000 personnes, dont la moitié étaient des enfants, étaient mortes de faim en Somalie.

A Mogadiscio, l'ONU estime que la crise va s'embellir et atteindre rapidement le stade «urgence», un niveau avant la famine sur son échelle de classification de la faim. Des milliers de personnes, déplacées par les combats, vivent dans de misérables abris de fortune dans la capitale où les insurgés shebab mènent régulièrement des attaques contre le gouvernement somalien. Parmi ces civils déplacés, «des taux de malnutrition aiguë et de mortalité ont dépassé les seuils d'alerte», souligne l'ONU. Dans tout le pays, plus de 200.000 enfants de moins de cinq ans sévèrement mal nourris «ont urgentement besoin de soins», ajoute-t-elle. Outre la capitale, les habitants du sud et du centre de la Somalie - les régions de Bakol, Gedo, du Moyen-Juba, de Hiran et du Bas-Shabelle - sont également durement touchés par la faim, précise la FSNAU.

Mexique Un séisme de magnitude 7,1 secoue l'Etat du Chiapas



Un séisme de magnitude 7,1 sur l'échelle ouverte de Richter a secoué lundi l'Etat mexicain du Chiapas, près de la côte Pacifique, a annoncé l'Institut d'études géologiques des Etats-Unis (USGS).

L'épicentre du trem-

blement de terre survenu à une profondeur de 92 km était situé dans les terres, à proximité de la frontière du Guatemala et à 8 km de la côte. Les autorités mexicaines n'ont pas fait état de victimes ou de dégâts matériels dans l'immédiat.

Le Mexique est situé sur le point de rencontre entre cinq plaques tectoniques et enregistre une forte activité sismique. Les tremblements de terre se produisent en majorité au large de la côte du Pacifique.

ITALIE 2.600 migrants clandestins secourus par la marine italienne en Méditerranée

Plus de 2.600 migrants clandestins principalement africains ont été secourus depuis samedi par la marine de guerre italienne en Méditerranée, ont annoncé lundi les autorités italiennes.

Sept bateaux transportant principalement des Erythréens, des Soudanais et des ressortissants de République démocratique du Congo (RDC), dont des dizaines de femmes et d'enfants, ont été interceptés entre samedi et lundi, portant à plus de 68.000 le nombre de réfugiés secourus par la marine italienne. Une femme enceinte sur le point d'accoucher a été transportée en hélicoptère à l'hôpital le plus proche, a précisé la marine dans son communiqué.

La police d'Ispica, près de Raguse, était à la recherche d'un groupe de 100 migrants, dont des femmes et enfants, abandonnés près de la rive par un passeur.

A rappeler que plus de 800 réfugiés sont arrivés vendredi dans le port de Reggio Calabria (sud), après avoir été secourus par la marine italienne au large de Malte, dans le cadre de l'opération «Mare Nostrum» (le nom donné par les Romains à la Méditerranée).

L'Italie avait lancé cette opération de secours en haute mer en octobre 2013 après deux terribles naufrages, l'un près de Lampedusa, l'autre près de Malte ayant fait au moins 400 morts.

VIETNAM

16 morts dans le crash d'un hélicoptère militaire

Seize personnes ont péri lundi dans le crash d'un hélicoptère militaire dans la banlieue de Hanoï, en Vietnam lors d'un entraînement de parachutistes, a indiqué l'armée dans un nouveau bilan. «L'hélicoptère transportait 21 personnes et s'est écrasé lors d'un entraînement de saut en parachute, faisant 16 morts et 5 blessés» parmi le personnel militaire à bord, a déclaré le général Vo Van Tuan, un général de l'armée cité par l'AFP. Aucune victime civile n'est à déplorer, l'accident étant survenu dans une zone peu habitée de la banlieue ouest de

Hanoï, a-t-on souligné. «Selon les premières données de l'enquête, l'accident est dû à des problèmes techniques. Le temps était beau et il n'y a pas eu d'acte de sabotage», a précisé le général. Cet hélicoptère MI-171 s'est écrasé tôt dans le district de Thach That, dans l'ouest de la ville. Les médias donnaient auparavant des bilans allant de huit blessés à une dizaine de morts. En 2008, cinq pilotes militaires vietnamiens avaient été tués dans le crash d'un avion dans la banlieue de Hanoï, également lors d'un vol d'entraînement.

JAPON

Un super typhon se dirige vers l'île japonaise d'Okinawa



Un super typhon baptisé Neoguri se dirigeait lundi vers l'île d'Okinawa, à l'extrême sud du Japon, avec des pointes de vents à 270 km/h, a annoncé l'agence météorologique japonaise.

Neoguri se trouvait à 300 km au sud de l'île qu'il devrait atteindre ce matin, selon les derniers relevés de l'agence,

qui n'exclut pas que le typhon touche également l'archipel japonais lui-même, avec certes moins de force.

En prévision de vents très violents et de pluies torrentielles, l'agence a recommandé aux habitants d'Okinawa de rester chez eux et d'éviter les déplacements non indispensables.

La NSA surveille surtout des gens ordinaires

La NSA (National Security Agency) surveille beaucoup plus d'utilisateurs ordinaires d'internet, Américains comme étrangers, désignés légalement pour cibles, a affirmé le *Washington Post* dans son édition de samedi.

Neuf détenteurs de comptes numériques sur 10 «ne sont pas des cibles désignées au préalable, mais prises dans le fillet que l'agence a mis en place pour le compte de quelqu'un d'autre», a précisé le journal, au terme d'une enquête de quatre mois effectuée sur des données fournies par l'ancien consultant de l'agence, Edward Snowden. En théorie la NSA n'est autorisée par la loi qu'à espionner des étrangers situés hors du territoire des Etats-Unis, sauf si elle a reçu un mandat spécifique.

L'étude menée par le journal porte sur quelque 160.000 courriels et messages instantanés ainsi que sur 7.900 documents issus de plus de 11.000 comptes en ligne, interceptés au cours du premier mandat du président Barack Obama (2009-2012).

Près de la moitié des dossiers surveillés «comprennent des noms, des adresses de courriels ou d'autres détails que la NSA cite comme appartenant à des citoyens ou des résidents américains».

La NSA a masqué ou «minimisé» plus de 65.000 références pour protéger la vie privée d'Américains, mais le *Washington Post* a trouvé près de 900 adresses de courriels non masquées qui pourraient être celles de citoyens américains.

Selon le journal, l'agence américaine d'interception des communications (NSA) a réussi à intercepter des documents «de grande valeur au renseignement», notamment sur «un projet nucléaire secret à l'étranger, la fourberie d'un ostensible allié, un désastre militaire chez une puissance ennemie, ou les identités de pirates informatiques dans des réseaux américains». Tous les pays sauf quatre - le Royaume-uni, le Canada, l'Australie, et la Nouvelle-Zélande - sont considérés par la NSA comme des cibles d'espionnage valables, avait indiqué le *Post* la semaine dernière.

Le Parlement allemand a lancé une enquête sur l'espionnage présumé de citoyens et d'hommes politiques allemands, par la NSA et ses partenaires.

Edward Snowden, ancien consultant de la NSA âgé de 31 ans, a reçu l'asile politique temporaire de la Russie en août 2013, après avoir révélé l'ampleur des programmes américains de surveillance et d'écoute.

Les USA interdisent les appareils électroniques déchargés dans les avions

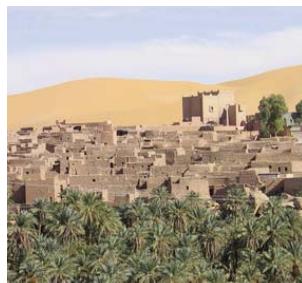
Les appareils électroniques déchargés, et qui ne peuvent donc pas s'allumer, ne seront pas admis dans les avions en partance pour les Etats-Unis, a indiqué dimanche l'agence américaine du transport aérien (TSA). Les responsables de la sécurité «contrôlent tous les appareils électroniques. Pendant le contrôle, ils pourront demander à leurs propriétaires d'allumer leurs appareils, y compris les téléphones portables», indique la TSA dans un communiqué. «Les appareils déchargés ne seront pas admis à bord», ajoute-t-il communiqué et «le voyageur pourra également faire l'objet d'un contrôle supplémentaire».

La TSA rappelle que le secrétaire américain à la Sécurité intérieure, Jeh Johnson, avait annoncé mercredi un renforcement de la sécurité dans certains aéroports.

APS

El-Bayadh

L'absence de bureaux d'études agréés retarde l'inventaire du patrimoine culturel immobilier



L'absence de bureaux d'études agréés par le ministère de la Culture dans la wilaya d'El-Bayadh, a retardé le lancement de l'opération d'inventaire du patrimoine culturel immobilier et la constitution d'une banque de données de la wilaya, a-t-on appris auprès des responsables locaux du secteur.

Le secteur de la Culture a bénéficié en 2006 d'une enveloppe de 10 millions DA destinée à une opération d'inventaire du patrimoine culturel immobilier et de la constitution d'une banque de données à travers la wilaya, cependant l'absence de bureaux d'étude qualifiés et agréés par le ministère de tutelle a retardé le lancement de l'opération et sa concrétisation sur le terrain, a révélé le directeur de la culture d'El-Bayadh, Abdelmadjid Alouachi.

Les responsables locaux ont entrepris des démarches auprès de bureaux d'étude agréés par le ministère de tutelle afin d'accélérer l'opération, mais toutes les tentatives ont échoué en raison de divers facteurs, dont l'éloignement et le fait que tous ces bureaux se trouvent hors de la wilaya d'El-Bayadh, a-t-il expliqué.

Le choix de recourir aux bureaux d'étude agréés par le ministère de la Culture est dicté par la loi 98/04 du 15 juin 1998 qui définit précisément les normes de préservation du patrimoine Culturel national, a indiqué M. Alouachi.

L'opération d'inventaire du patrimoine culturel immobilier et la constitution d'une banque de données concernant la wilaya d'El-Bayadh, revêt une grande importance, au regard de la richesse du patrimoine matériel et immatériel qui recèle la région, à l'instar de gravures rupestres de l'ère préhistorique, d'un bon nombre d'empreintes de dinosaures, remontant selon certaines sources à des millions d'années, en plus des ksour qui racontent des époques bien déterminées, et d'un riche patrimoine immatériel ancestral tels que la poésie Melhoune et des us et coutumes propres à la région.

AhlaM Mostghanemi et Wassiny Laâredj au festival international de Gabès



Les romanciers AhlaM Mostghanemi et Wassiny Laâredj participeront à la 31^e édition du Festival culturel international de Gabès (sud de la Tunisie) prévu du 19 juillet au 7 août, annonce-t-on dans la presse locale.

Les deux écrivains algériens animeront des rencontres littéraires avec nombre de leurs homologues tunisiens à l'instar du philosophe Fathi Triki.

AhlaM Mostghanemi est considérée comme l'une des plumes féminines les plus talentueuses de la littérature arabophone. Son roman «Mémoires de la chair», publié en 1993 a obtenu le Prix Naguib Mahfoud en 1998. Wassiny Laâredj est également considéré

comme l'un des romanciers majeurs de son temps par le lecteur arabophone. Son roman «Le Livre de L'Emir» (2004), a obtenu le Grand Prix des écrivains (Algérie, 2006). L'auteur a également reçu le prix Cheikh Zayed de Littérature en 2007. Ses nombreuses œuvres dont *Le Portail Bleu* (Chroniques d'une douleur,

1980), *La septième nuit après la millième*, *Le Parcours Oriental* (2002), ont été traduites dans une dizaine de langues européennes. Crée dans les années 1980, le Festival de Gabès a pour objectif de promouvoir le développement de la littérature en Tunisie et dans les pays arabes.

«L'ogre aux sept têtes» en tournée nationale durant le Ramadhan

La nouvelle pièce théâtrale «L'ogre aux sept têtes» (el ghoul bou sebaa risan) est à l'affiche de plusieurs salles de spectacles du pays dans le cadre d'une tournée durant Ramadhan, a-t-on appris lundi à Oran auprès de l'auteur, Mourad Senouci.

Mise en scène par Rabie Ouadjaouet pour le compte de la coopérative théâtrale «Les amis de l'art» de Chlef, la nouvelle œuvre a été produite en hommage à Abdellkader Alloula (1939-1994), a indiqué M. Senouci en rappelant que son texte avait été écrit sous l'encadrement du regretté dramaturge quelques années avant sa tragique disparition.

La pièce se veut également un hommage à un des compagnons de feu Alloula, à savoir le sociologue M'hamed Djellid (1943-1990), originaire de la wilaya de Chlef, pour sa contribution au développement du théâtre amateur, a-t-il souligné.

Inscrit dans la pure tradition de la «halqa» si chère à Alloula, «L'ogre aux sept têtes» est une adaptation de l'œuvre du dramaturge algérien Noureddine El-Hachemi, traduite du «Dragon» du russe Evgeni Schwartz (1896-1958), a fait savoir Mourad Senouci.



L'histoire a pour contexte une cité où règne en maître un ogre heptocéphale qui célébre chaque année l'anniversaire de son intronisation avec des festivités qui durent une semaine entière, couronnées par le mariage du monstre avec la plus belle fille de la cité. Les malheureuses élues ont vite fait de décéder d'une infection micro-

bienne transmise par la bête impure et les choses suivent ainsi leur cours jusqu'au jour où un poète habitué aux festivités vient mettre au défi l'ogre pour un duel à l'arme.

Entamée le 2 juillet dernier au Théâtre national algérien Mahiedine Bachtarzi (TNA, Alger), la tournée de la troupe des «Amis de l'art» de Chlef sera clôturée le 25 juillet prochain par une représentation au Théâtre régional Abdellkader Alloula d'Oran (TRO).

D
J
E
L
F
A

16^e édition des journées théâtrales

La 16^e édition des journées théâtrales de Djelfa s'est ouverte, samedi soir, à la maison de la culture Ibn Rochd de la ville, sous le signe «pour un théâtre pour tous».

L'événement, organisé annuellement par l'association des arts dramatiques Nibrass, en coordination avec la direction de la culture de la wilaya, a été inauguré par une re-

présentation théâtrale de la troupe Naourass de la ville de Dar Choukh, intitulée «Aïch Tchouf» (vis et tu verras), une pièce à connotation sociale, traitant dans un style loufoque certains comportements sociaux néfastes. L'assistance, composée d'un grand nombre d'enfants, a ensuite suivi un spectacle divertissant présenté par l'humoriste Hassan Ah-

med, qui a beaucoup amusé le public.

Outre les troupes théâtrales locales, une troupe de Tiaret Thouraya participera à l'animation de cette manifestation qui se poursuivra quatre jours durant, par des représentations théâtrales pour grands et petits, avec l'organisation en parallèle d'une exposition sur les arts dramatiques

au niveau du hall de la maison de la culture.

Le programme de ces journées englobe de nombreuses communes de la wilaya, dont Hed Shari, Ain Afkah et Ain Maâbed, qui abriteront par la même occasion, des soirées théâtrales et des spectacles divertissants pour les enfants.

APS

Quelques événements ayant eu lieu au mois de Ramadân

Dans un premier temps, nous allons passer en revue quelques événements ayant eu lieu durant le Ramadân à l'époque de la Révélation et qui sont autant d'indications claires et explicites témoignant du lien profond unissant la Miséricorde et la Bénédiction à ce mois.

Ensuite, on essaiera de faire une synthèse d'un certains nombre de références et de Hadiths traitant de l'attitude et du comportement que le Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) adoptait - et encourageait, par son exemple, aux autres musulmans à le faire aussi- durant ce mois bénî.

Quelques expressions de la Miséricorde et de la Bénédiction d'Allah durant le mois de Ramadân:

- **«Al wahyous» (la Révélation du Qur'aane).**

D'un point de vue historique, vous le savez, le Ramadân se distingue déjà par le fait que la Révélation du Qur'aane y a été initiée, comme Allah nous le dit (sens du verset) :

«Le mois de Ramadhan au cours duquel le Coran a été descendu comme guide pour les gens, et preuves claires de la bonne direction et du discernement.»

(Sourate 2 / Verset 185)

La Révélation dont il est question ici est celle du Qur'aane depuis la Table Gardée -«Al Lawh oul Mahfoudh»- vers le Ciel le plus proche. De là, ensuite, celle-ci va se faire de façon progressive, pendant une période de 23 années, sur le Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam). Le fait qu'Allah ait choisi le mois de Ramadân pour la révélation du Qur'aane est une indication on ne peut plus claire que ce mois a nécessairement une valeur particulière et un statut spécifique. Il est à noter que, selon un Hadith présent dans le Moussâad de l'Imâm Ahmad r.a., Allah a également révélé certains autres textes sacrés avant le Qur'aane durant ce mois bénî...

- **«Yawm oul Fourqân» (le jour du discernement).**

C'est aussi durant ce mois qu'eut lieu l'une des batailles les plus importantes de l'Islam, que le Qur'aane évoque sous l'appellation de «Jour du discernement - Yawm oul Fourqân» : Il s'agit bien entendu de la bataille de Badr, qui eut lieu le 17^e Ramadân de l'an 2 de l'Hégire. Allah a manifesté en ce jour Son soutien et Son aide de façon miraculeuse aux croyants: Une poignée de 313 musulmans a mis en déroute une armée trois fois plus nombreuse et beaucoup mieux équipée qu'elle.

Revenons rapidement sur le récit de cette bataille historique : Tout commence lorsque le Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) apprend qu'Abou Soufyâne, l'un des chefs mecqois - qui

deviendra musulman quelque six années plus tard, est de retour de Syrie avec une caravane chargée de biens et de marchandises. Le Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) décide de l'intercepter, avec un double objectif: D'un côté, il s'agit d'une mesure de représailles envers les Mecquois qui avaient fait main basse sur toute la richesse des «Mouhâdjiroun» (les musulmans ayant été contraints d'émigrer vers Médine); d'un autre côté, il s'agit de porter atteinte au pouvoir économique, et donc à la puissance militaire des Mecquois, qui faisaient peser un risque permanent sur les musulmans. Le Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) quitte donc Médine avec un groupe d'un peu plus de trois cents Compagnons (radhia Allâhou anhoum). Abou Soufyâne de son côté apprend le départ des musulmans : Il envoie rapidement un émissaire à Makkah pour avertir les Qouraïchites, bifurque ensuite vers la côte et réussit à s'en sortir. Mais, entre-temps, l'armée mecqoise a déjà quitté Makkah... Elle pense un moment à y revenir, mais Abou Djahal, l'ennemi d'Allah et de Son Messager (sallallâhou alayhi wa sallam), sous l'emprise de l'ivresse de l'orgueil et du pouvoir va les inciter à continuer jusqu'à Badr (village situé à une centaine de kilomètre de Médine) où, dit-il, «ils feront un festin et feront couler le vin à flots» : Leur détermination fera alors naître la crainte chez tous les Arabes, qui n'oseroient jamais plus imaginer à s'en prendre à eux et à leurs biens... Mais ce qu'il ne sait pas, c'est qu'en réalité,

la mort est en train de l'ap- peler.
L e s
M e c -
q u o i s
conti-
nuent
donc
vers

Médine. Le Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam), de son côté, lorsqu'il apprend l'approche des Mecquois, se concerte avec les siens pour déterminer la conduite à suivre; en effet, à aucun moment, il ne s'était préparé à faire face à une forte armée parfaitement équipée : eux, qui ne sont que 313, avec en tout et pour tout quelques chevaux, environ 70 chameaux et quelques épées... Tous les musulmans vont pourtant accepter la bataille et le face à face a donc lieu le 17^e Ramadân.

La suite, vous le connaissez certainement: C'est une victoire foudroyante pour les musulmans... 14 des plus grands chefs païens de Makkah vont être tués, parmi lesquels le Pharaon de cette Oummah, Abou Djahal. 70 ennemis vont également être faits prisonniers. Les effets positifs de cette victoire historique seront énormes, et ne se limiteront pas à la seule époque de la Révélation. A vrai dire, chaque musulman doit reconnaître envers Allah pour celle-ci. En effet, elle a été un facteur non négligeable pour la présence de l'Imâm et de l'Islam sur cette terre jusqu'à ce jour, comme on peut le comprendre en méditant sur les termes de l'invocation qu'avait adressée à Allah le Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) la nuit précédant la bataille:

«Ô Allah ! Réalise pour moi et accorde-moi ce que Tu m'as promis. Ô Allah si Tu fais périr ce groupe de musulmans, Tu ne seras plus adoré sur terre» (Tirmidhi - Hassan Sahîf Gharib)

Le fait que cette victoire mémorable ait eu lieu précisément durant le Ramadân constitue une indication supplémentaire de la valeur et de l'importance de ce mois.

- **«Fathou Mak- kah» (la li-**

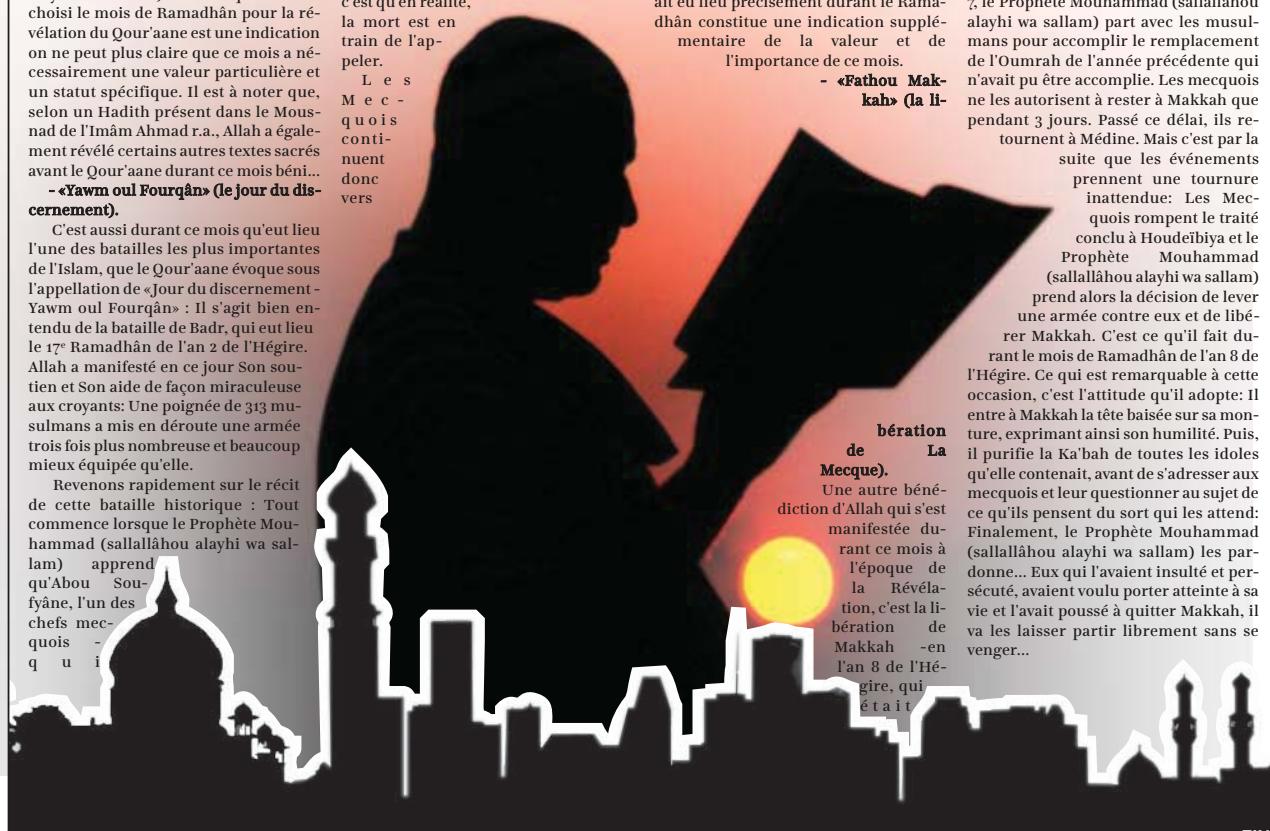
alors la place forte des Qouraïchites, et de laquelle ces derniers avaient forcé le Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) à quitter quelques années plus tôt, au péril de sa vie... Huit années plus tard, celui-ci (sallallâhou alayhi wa sallam) y revient avec une armée de plusieurs milliers d'hommes et prend la ville pratiquement sans verser de sang. Là encore, l'Histoire nous montre combien les voies de Notre Seigneur sont impénétrables.

Tout commence cette fois-ci deux années plus tôt, en l'an 6 de l'Hégire, quand le Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) voit en rêve qu'il est en train d'effectuer la visite pieuse de la Ka'bâ -Umrah. A son réveil, il décide de partir à Makkah avec un peu plus d'un millier de Compagnons (radhia Allâhou anhoum) pour concrétiser ce qu'il a vu. Cependant, ils sont interceptés en chemin par les Mecquois, qui les empêchent d'entrer à Makkah cette même année: Un pacte est alors signé entre eux et les musulmans à Houdeïbiya; ce pacte même qui, en apparence, va sévèrement à l'encontre des intérêts des musulmans, mais que, déjà, le Qur'aane qualifie de «fatham moubinâ», de «victoire éclatante»...

L'une des clauses de cette entente est que les hostilités entre musulmans et mecqois sont interrompues pour une période de 10 années. Le Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) va profiter de cette trêve pour envoyer des missives aux monarques autour de l'Arabie pour les inviter à l'Islam. En l'an 7, le Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) part avec les musulmans pour accomplir le remplacement de l'Umrah de l'année précédente qui n'avait pu être accomplie. Les mecqois ne l'autorisent à rester à Makkah que pendant 3 jours. Passé ce délai, ils rentrent à Médine. Mais c'est par la suite que les événements prennent une tournure inattendue: Les mecqois rompent le traité conclu à Houdeïbiya et le Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) prend alors la décision de lever une armée contre eux et de libérer Makkah. C'est ce qu'il fait durant le mois de Ramadân de l'an 8 de l'Hégire. Ce qui est remarquable à cette occasion, c'est l'attitude qu'il adopte: Il entre à Makkah la tête bâisée sur sa monture, exprimant ainsi son humilité. Puis, il purifie la Ka'bâ de toutes les idoles qu'elle contenait, avant de s'adresser aux mecqois et leur questionner au sujet de ce qu'ils pensent du sort qui les attend: Finalement, le Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) les prend donne... Eux qui l'avaient insulté et persécuté, avaient voulu porter atteinte à sa vie et l'avaient poussé à quitter Makkah, il va les laisser partir librement sans se venger...

bération de La Mecque).

Une autre bénédiction d'Allah qui s'est manifestée durant ce mois à l'époque de la Révélation, c'est la libération de Makkah -en l'an 8 de l'Hégire, qui était



MALBOUFFE

Pourquoi notre cerveau peut devenir vite accro

On a beau se conditionner, rien à faire, nous craquons pour le sucré. Logique, pour des chercheurs de l'université de Yale, nous serions programmés pour préférer la «malbouffe». Voilà une étude américaine qui devrait agacer les professionnels de la diététique et les partisans d'une alimentation saine (C'est-à-dire, normalement presque tout le monde ?). Entre un aliment sain, modeste en calories mais bon au goût et un aliment riche en calories et néfaste pour notre ligne, notre cerveau choisit aveuglément le second. Les aliments très caloriques entraîneraient une réponse cérébrale à laquelle seraient incapables de se mesurer les meilleurs aliments diététiques. L'explication est apportée dans la revue *Popular Science*. Deux circuits différents se mettent en route dans le cerveau lorsque nous mangeons. L'un réagit au taux de sucre dans le sang tandis que l'autre se base plus simplement sur le goût de l'aliment, s'il est bon ou pas. Quitte à choisir le cerveau va se préoccuper du nombre de calories, selon l'idée que plus il y en a mieux c'est.

Une explication au surpoids

Pour les besoins de l'expérience, on a demandé à des volontaires d'alterner entre des boissons pauvres en calories et des boissons hypercaloriques pendant deux semaines. Bien que les boissons avaient le même goût,



les participants ont eu un faible pour celles qui étaient riches en calories. Les analyses cérébrales à l'IRM (Imagerie à résonance magnétique) ont confirmé cette préférence : les réactions cérébrales aux boissons hy-

percaloriques étaient plus fortes lorsque les niveaux de sucre dans le sang connaissaient un pic. Cette découverte donne un nouvel éclairage au problème de surpoids chez certaines personnes : les personnes qui man-

gent trop le feraien non pas parce qu'elles trouvent les aliments riches en calories meilleurs en goût, mais parce que leur taux de sucre réagit plus fortement que la normale.

Va-t-on remplacer les fruits par le chocolat ?

Pour inciter les enfants à manger plus de fruits, des chercheurs britanniques viennent de mettre au point des barres chocolatées à base de jus de fruit. Faire manger 5 fruits et légumes par jour aux enfants : voilà une démarche moins compliquée qu'il n'y paraît puisque des nutritionnistes britanniques viennent de mettre au point une barre chocolatée qui ressemble à s'y méprendre à l'importe quelle confiserie mais qui est composée à 50% de jus de fruits ! «Cette technique fonctionne avec n'importe quel chocolat :



blanc, noir ou au lait. Elle donne simplement au produit fini un goût de fruits puisque

le beurre de cacao et une partie des matières grasses qui sont utilisées dans les barres

conventionnelles sont remplacés par un concentré de jus de pomme, orange et autres » expliquent les chercheurs qui travaillent aussi sur une version au goût plus chocolaté où le jus de fruit sera remplacé par du jus d'additionnée de vitamine C. « Au départ, nous voulions travailler sur une friandise au chocolat qui soit allégée en matières grasses » a expliqué le Dr Stefan Bond, qui a dirigé ces recherches. « Nous n'avons pas particulièrement travaillé sur le goût mais plutôt sur la texture, afin de diminuer les matières grasses tout en offrant une barre qui

reste fondante. Maintenant que nous avons mis au point cette confiserie hybride, nous espérons que l'industrie agro-alimentaire franchira le prochain pas en rendant notre barre choc-fruit plus gourmande » a déclaré Bond lors du congrès annuel de la Société américaine de chimie. Mais en attendant la commercialisation de cette nouvelle confiserie, rien ne peut empêcher de céder à la tentation de deux carrés de chocolat noir, riche en flavonoïdes, puisque les chercheurs australiens ont montré que cela faisait baisser la pression artérielle.



MOINS MANGER NE PERMET PAS DE VIVRE PLUS LONGTEMPS

Le fait de manger peu n'aurait aucune influence sur la durée de vie. L'obésité, par contre, est bien un facteur qui la diminue.

Manger des petites quantités de nourriture n'est pas une garantie de longévité. Lorsqu'en 1907 l'Académie des sciences de New York s'était intéressée à l'île japonaise d'Okinawa, connue pour son nombre record de centenaires, elle en avait conclu que le régime alimentaire de ses habitants

était la cause de cette longévité. En effet, ces Japonais consomment des petites quantités de nourriture, principalement du poisson, très peu de viande et beaucoup de légumes. Le mensuel spécialisé *La Recherche* révèle, ce 23 avril, que cette théorie de la «restriction calorique» aurait été remise en cause en 2009. Des études sur des souris alimentées à petites doses ont montré qu'un tiers d'entre elles a vécu plus longtemps, un autre tiers n'a pas évo-

lué et le dernier tiers a vu sa durée de vie réduite. De quoi se poser des questions sur le rapport entre les calories consommées et la longévité.

À la même occasion, les chercheurs ont confirmé que l'obésité est bien un facteur qui diminue la durée de vie. « Ainsi, si on ne peut pas vivre plus longtemps en mangeant moins, on peut en revanche vivre plus longtemps en mangeant mieux », conclut *La Recherche*.

Le manque de sommeil nous fait vieillir plus rapidement



Une récente étude singapourienne vient de montrer que le manque de sommeil accélérerait notre déclin cognitif.

C'est une nouvelle qui devrait intéresser tous ceux qui ont décidé de sacrifier quelques heures de sommeil pour encourager leur équipe de foot favorite : ne pas dormir suffisamment nous ferait vieillir plus rapidement.

C'est en tout cas la conclusion d'une récente étude singapourienne publiée dans la (bien nommée) revue scientifique Sleep. Les travaux ont porté sur 66 participants de 55 ans et plus ; les chercheurs ont observé leur activité cérébrale par imagerie médicale pendant 2 ans. Verdict : les participants qui ne dormaient pas assez voyaient leur déclin cognitif s'accélérer par rapport à ceux qui accumulaient suffisamment d'heures de sommeil.

Chaque heure de sommeil compte

« Nous avons remarqué que, pour chaque heure de sommeil en moins, nos capacités cognitives diminuaient de 0,67%, ce qui est considérable », analysent les chercheurs. Ces derniers ont également noté que le fait de ne pas dormir assez (notamment chez les seniors) pourrait aussi conduire à certaines maladies neurologiques, comme Alzheimer.

Le manque de sommeil conduit, en fait, à un élargissement de certains vaisseaux sanguins dans notre cerveau. Conséquence directe : notre pression sanguine cérébrale diminue et, donc, nos capacités cognitives se réduisent petit à petit...

Problème : combien de temps doit-on dormir chaque nuit pour être sûr de ne pas mettre nos capacités cérébrales en péril ? Bien que le temps de sommeil optimal varie selon les personnes, d'autres travaux ont déjà montré qu'il fallait au minimum 7 heures de sommeil par nuit pour se sentir reposé », répondent les chercheurs.

Conclusion : le soir, on lâche la zappette et on va plutôt se coucher, histoire de vieillir en bonne santé... et pas trop rapidement.

6 bonnes raisons de manger des pruneaux

Reconnu pour ses bienfaits pour le transit, le pruneau a bien d'autres vertus santé intéressantes. En en-cas, en dessert ou cuisiné, il a vraiment sa place dans une alimentation équilibrée.

Le pruneau est un aliment minceur...

Peu calorique (20 kcal), le pruneau est un allié minceur d'autant plus qu'il a un indice glycémique bas (40), ce qui fait de lui un cas idéal pour caler une petite faim sans créer de pic de glycémie. Parfait coupe-faim, il permet de limiter le grignotage et de contrôler sa faim. Riches en fibres, il a un fort pouvoir rassasiant. Découvrez nos recettes aux pruneaux.

... un aliment beauté

Le pruneau contient un très large éventail de minéraux (fer, magnésium, potassium) et de vitamines E, C et provitamine A qui protègent les cellules et plégen les radicaux libres responsables de la dégénérescence cellulaire.

Le pruneau permet donc de lutter contre le vieillissement et la perte d'élasticité de la peau. Il permet de limiter les rides.

... un allié anticholestérol

La consommation quotidienne de pruneaux réduit le taux de mauvais cholestérol (LDL) donc les risques de maladies cardiovasculaires. Et comme ce fruit est une source de potassium et de flavonoïdes, il prévient naturellement le développement de ces pathologies.



... un aliment bon pour la santé des os

Le pruneau est riche en bore, un oligo-élément rare, qui associé au calcium et à la vitamine D présents dans ce fruit, préserve la santé des os et permet de lutter contre l'ostéoporose. 50 grammes de pruneaux apportent 60% des apports recommandés de bore.

... un aliment digestion

Riche en fibres solubles et insolubles, le pruneau facilite la digestion et permet de lutter contre la constipation. 100 grammes de pruneaux apportent 60% des apports recommandés journaliers.

... un aliment énergie

Riche en glucides (45% des glucides de ce fruit), le pruneau donne de l'énergie au cerveau. Il

est donc recommandé en cas d'examen. Source de fructose (25%) et de sorbitol (30%), le pruneau apporte aussi à l'organisme du sucre qui sera assimilé progressivement.

Il est aussi conseillé aux sportifs pour éviter les pics de glycémie et les baisses de tonus d'autant plus qu'il est riche en magnésium (45mg pour 100 grammes) essentiel pour la production d'énergie et la contraction musculaire.

Le professeur Séralini republie son étude choc sur les OGM



Toujours pas d'étude sur les effets des OGM à long terme

Quid de la version 2014 ? Sur le fond, rien n'a changé. Seule la forme a été un peu remaniée. Comme dans la première édition, le nouvel article dénonce « la toxicité de l'herbicide Roundup et ses impacts sur les organes de détoxicification du corps, le foie et les reins ainsi que sa capacité à perturber le système hormonal à très faible dose », explique l'association Crigen, dont est membre le Pr Séralini, cité par l'AFP.

Derrière cette publication se dessine la

volonté de faire œuvre de « transparence scientifique » et de nourrir des discussions « qui ne cherchent pas à cacher, mais bien à se concentrer sur ces controverses méthodologiques nécessaires », précise l'éditeur de la revue.

En 2012, l'Agence européenne de sécurité des aliments (Efsa) et l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses) avaient rejeté les conclusions de l'étude du biologiste. Mais elles avaient demandé à ce que soient menées des études approfondies sur l'impact de la consommation à long terme des OGM. Un souhait resté lettre morte.

SAHARA OCCIDENTAL

Le journaliste sahraoui Mahmoud al Haissane arrêté par les autorités marocaines



Les autorités marocaines ont procédé à l'arrestation du journaliste sahraoui, Mahmoud al Haissane, et à sa mise en détention provisoire dans la prison Lakhel, dans la ville de Laâyoune occupée, dans l'attente de sa comparution devant un tribunal le 21 juillet prochain, a rapporté dimanche l'agence de presse sahraouie (SPS) citant une source du ministère des Territoires occupés et de la communauté.

«Le journaliste sahraoui a été arrêté vendredi dernier pour avoir mis dévoilé les violations par le Maroc des droits de l'homme et le pillage de richesses naturelles au Sahara Occidental», précise la même source. L'arrestation «a été condamnée par plusieurs organisations de la société civile sahraouie dont l'Union des journalistes et écrivains sahraouis, l'Association des parents des détenus et disparus sahraouis et des militants des régions sahraouies occupées et du sud du Maroc», poursuit SPS.

Selon l'Agence sahraouie, «plus de 70 détenus politiques sahraouis croupissent dans les prisons de l'occupation marocaine dont certains purgent une peine d'emprisonnement à vie (groupe Gdim Izik) ainsi que des militants politiques, des journalistes et des juristes».

EGYPTE

Un référendum au Kurdistan irakien serait «une catastrophe»

Le président égyptien Abdel Fattah al-Sissi a jugé qu'organiser un référendum d'indépendance au Kurdistan autonome dans le nord de l'Irak serait une «catastrophe», mettant en garde contre une partition de la région, rapporte lundi la presse égyptienne.

Ce référendum sera «le début catastrophique d'une partition de l'Irak en petits Etats rivaux, en commençant par un Etat kurde qui englobera ensuite des zones où vivent des Kurdes en territoire syrien», a estimé M. al-Sissi devant des journalistes.

Le chef d'Etat égyptien a également mis en garde contre «un plan visant à redessiner la région sur des bases religieuses et ethniques». Massoud Barzani, dirigeant du Kurdistan autonome dans le nord de l'Irak, a demandé jeudi au Parlement d'organiser «un référendum d'indépendance», dénoncé par la communauté internationale, qui en appelle tant aux Kurdes qu'aux communautés sunnite et chiite d'Irak à former un gouvernement d'union nationale. L'Irak, déjà miné par des conflits intercommunautaires avant la dernière offensive de groupes insurgés, est au bord de l'implosion, et le scénario d'une partition du pays pourrait commencer à se dessiner. A la faveur du retrait de l'armée irakienne face à l'avancée des insurgés, les forces kurdes ont pris le contrôle de territoires disputés, notamment la ville pétrolière de Kirkouk (nord), et sont déterminés à ne plus jamais les rendre.

APS

MAROC :

De plus en plus de détenus politiques, victimes de l'arbitraire et de l'injustice

Le Maroc enregistre de plus en plus de détenus politiques, victimes de l'arbitraire et de l'injustice», a affirmé lundi à Paris, dans un bilan, l'Association de défense des droits de l'homme au Maroc (Asdhom).

Selon l'Ong, très active en Ile-de-France, de 288 détenus d'opinion recensés en mars dernier, on est passé actuellement à 338 au total dont 263 purgent une peine d'emprisonnement et 75 sont poursuivis en liberté provisoire. L'Asdhom indique que, dans cette liste, figurent des étudiants de l'Union nationale des étudiants marocains (Unem), des militants du mouvement 20-Février (26), des Sahraouis (112), des mineurs et paysans (29), des journalistes, des syndicalistes, des avocats et défenseurs des droits de l'Homme (20), des membres (16) de l'Association nationale des diplômés chômeurs du Maroc (Andcm), des enseignants (9), des islamistes (21) ou encore des citoyens, jeunes et moins jeunes, ayant participé à des mouvements de protestation populaire.

L'Association avait lancé, depuis novembre 2012 à Paris, une campagne de parrainage pour sensibiliser autour de ce devoir de solidarité envers ceux qu'elle considère comme des «victimes de l'arbitraire et de l'injustice qui prévalent au Maroc».

«Nous constatons malheureusement que les chiffres de la détention



politique augmentent d'année en année. Nous sommes passés de 172 au lancement de la campagne à 338 au jour d'aujourd'hui», relève-t-elle, signalant que les autorités marocaines ne reconnaissent, bien évidemment pas, le statut de prisonnier politique ou d'opinion à ces victimes pour ne pas se mettre en porte-à-faux par rapport à leur discours officiel en termes de respect des libertés et des droits de l'Homme.

L'Asdhom précise que les chefs d'accusation retenus contre les mis en cause sont «généralement choisis de telle façon à ce que les procès intentés n'aient pas un caractère politique», signalant que les prévenus sont souvent accusés de violences contre les agents de l'Etat, de rassemblements non autorisés ou armés, de destruction de biens publics, de trafic de drogue, d'entrave à la liberté de travail, etc.

Elle cite, pour étayer son propos, le dernier procès du jeune rappeur

Mouad Belghouat, qui, aux yeux de l'Asdhom, «ne déroge pas à cette règle». Il a été arrêté le 18 mai alors qu'il comptait assister à un match de foot à Casablanca, officiellement pour + vente de tickets au marché noir et état d'ivresse+. Il a été finalement condamné le 1er juillet 2014 à 4 mois de prison ferme et 10 000 dirhams d'amende pour + agression sur des membres des forces de l'ordre +», a-t-elle expliqué.

Début 2014, l'Association relevait déjà une augmentation «inquiétante» des procès d'opinion au Maroc à l'encontre tant de représentants de la société civile et de défenseurs des droits de l'homme que de militants sahraouis. Dans un récent bilan de sa campagne de parrainage, elle affirmait que l'année 2013 aura été marquée par une «recrudescence» des arrestations et des procès d'opinion au Maroc, «maquillés à l'évidence en procès de droit commun ou de terrorisme».

KENYA

Plusieurs milliers de manifestants à Nairobi

Plusieurs milliers de Kényans manifestaient lundi à Nairobi contre la politique du gouvernement alors que le pays connaît un regain de violences, ont rapporté des médias. Le chef de l'opposition, Raila Odinga, a appelé ses partisans à se réunir au parc Uhuru, en plein cœur de la capitale, pour «dénoncer la politique du gouvernement, notamment l'insécurité, la corruption et des nominations dictées par des critères ethniques», selon les sources.

Des soldats et des policiers étaient présents tout autour du parc Uhuru. Les forces de sécurité ont tiré brièvement des gaz lacrymogènes pour disperser des manifestants

dans des rues du centre-ville, où nombre de commerces ont fermé, selon l'AFP. La manifestation, baptisée «Saba Saba» («7/7» en swahili, pour 7 juillet) intervient alors que le pays est déjà en alerte par crainte des violences des insurgés somaliens shebab, affiliés à Al-Qaïda, hostiles à l'engagement militaire du Kenya en Somalie. La police a annoncé le déploiement de 15.000 agents.

Les shebab ont revendiqué deux nouvelles attaques, perpétrées dans la nuit de samedi à dimanche dans la région proche de l'archipel touristique de Lamu (sud-est), qui ont fait au moins 21 morts.

LÉGISLATIVES EN LIBYE

La commission électorale a besoin de plus de temps pour publier les résultats «précis»

La commission électorale libyenne a indiqué dimanche à Tripoli qu'elle avait besoin de plus de temps que prévu pour publier les résultats définitifs des élections législatives.

Emad al-Sayeh, le président de la Haute commission électorale nationale libyenne, a expliqué qu'un résultat plus «précis» des élections

parlementaires serait publié le 20 juillet, une semaine plus tard que le calendrier initial. L'annonce arrive alors qu'on évoque des soupçons de fraude pour les premiers résultats de 24 bureaux de vote. Selon le plan de transition politique en Libye, la vote permettra l'élection d'un nouveau parlement, la chambre des Représen-

tants, qui remplacera l'actuel Congrès national général. La nouvelle assemblée sera chargée d'organiser des élections présidentielles pour mettre fin à la période de transition dans le pays.

Un total de 1 714 candidats étaient en lice pour les 200 sièges au nouveau parlement.

SÉNÉGAL

Mohamed Boun Abdallah Dionne désigné Premier ministre

Mohamed Boun Abdallah Dionne, ministre chargé de la mise en œuvre du Plan Sénégal Emergent (PSE), a été nommé Premier ministre du Sénégal en remplacement d'Aminata Touré, limogée vendredi, à la suite de son échec lors des municipales à Dakar, rapporte dimanche la radio RFM. Informatrice de formation, M. Dionne était l'ancien directeur de cabinet du président Macky Sall lorsque ce dernier était Premier ministre. Il a travaillé à l'ambassade

du Sénégal en France comme chef du bureau économique et puis à l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (Onudi). M. Dionne était devenu ministre en mars dernier pour coordonner le Plan Sénégal Emergent qui avait obtenu en février des engagements financiers à hauteur de 3,729 milliards de francs CFA (environ 7,4 milliards USD) de la part des partenaires extérieurs pour sa réalisation.

PALESTINE

Frappes israéliennes sur la bande de Gaza : 9 morts

Neuf Palestiniens ont été tués dans la nuit de dimanche à lundi lors de frappes de l'armée d'occupation israélienne sur la bande de Gaza, indique un nouveau bilan des services d'urgences palestiniens.

Deux autres Palestiniens sont portés disparus à la suite des raids israéliens, selon le porte-parole des services d'urgences locaux, Achraf al-Qoudra.

Un précédent bilan faisait état de quatre Palestiniens tués. Des violences ont de nouveau éclaté dans la nuit de dimanche à lundi dans le nord des Territoires palestiniens occupés après l'annonce que le meur-



tre du jeune Palestinien brûlé vif à El-Qods occupée par des colons israéliens, et les premiers résultats d'autopsie ont indiqué la présence de fumée dans ses poumons, signifiant qu'il était encore en vie lorsque son corps a été brûlé.

L'adolescent palestinien, Mohamed Hocine Abou Hadhir a été brûlé

vif après son enlèvement par des colons israéliens, et les premiers résultats d'autopsie ont indiqué la présence de fumée dans ses poumons, signifiant qu'il était encore en vie lorsque son corps a été brûlé.

Le président Abbas demande à l'ONU d'enquêter sur les "crimes israéliens"

Le président palestinien Mahmoud Abbas a demandé dimanche aux Nations unies de former un comité d'enquête international pour faire la lumière sur les violations et les crimes israéliens en cours contre les Palestiniens.

Ces commentaires de M. Abbas ont été révélés à l'issue de sa rencontre en Cisjordanie avec Robert Serry, le coordonnateur spécial des Nations unies pour le processus de paix au Moyen-Orient.

Sa demande a été officiellement remise à M. Serry dans une lettre qui sera transmise au secrétaire général des Nations unies Ban Ki-moon. A l'issue de la rencontre, M. Abbas a indiqué qu'il avait demandé au comité international d'enquêter sur "les crimes terroristes israéliens" contre le peuple palestinien. Un adolescent



palestinien, Mohamed Hocine Abou Hadhir a été brûlé vif après son enlèvement par des colons israéliens, et les premiers résultats d'autopsie ont indiqué la présence de fumée dans

ses poumons, signifiant qu'il était encore en vie lorsque son corps a été brûlé, rapporté l'agence palestinienne Maan, citant le procureur général Mohammad Al-Ouweiwi.

M. Abbas a fait remarquer que les forces israéliennes qui menaient une chasse à l'homme en Cisjordanie ces deux dernières semaines avaient tué 16 Palestiniens, dont des enfants et des femmes.

Appelant à une protection internationale pour les Palestiniens, M. Abbas a souligné que "les actes terroristes des groupes de colons" avaient augmenté de 41% dans les six premiers mois de 2014. Il a ajouté que la direction palestinienne se préparait à prendre une série de mesures pour contrer les offensives des colons israéliens ainsi que les attaques de l'armée israélienne contre la bande de Gaza.

KOWEIT

Tirs de gaz lacrymogènes pour disperser une manifestation d'opposants

La police anti-émeute koweïtienne a fait usage dimanche de gaz lacrymogènes et de grenades assourdissantes pour disperser une manifestation de plusieurs centaines de personnes qui réclamaient la libération d'un responsable de l'opposition. Les opposants, qui protestaient contre l'arrestation d'une de leurs figures, Moussallam al-Barrak, avaient rejeté les appels des responsables de la police leur demandant de renoncer à la marche.

La police est intervenue à bord de véhicules blindés dès que les manifestants ont commencé à se diriger vers un complexe judiciaire de Koweit City, faisant usage de grenades assourdissantes et de gaz lacrymogènes, les forçant à prendre la fuite. Elle les a ensuite poursuivis dans les ruelles pour s'assurer qu'ils ne s'approchaient pas du complexe judiciaire où M. al-Barrak doit être jugé lundi. Aucun blessé



n'a été signalé mais plusieurs manifestants ont reçu des soins après avoir inhalé des gaz. Il s'agit de la cinquième nuit de violences à Koweit depuis l'arrestation de cet ancien député, accusé d'atteinte à la justice. Les manifestations d'opposants ont donné lieu à des heurts avec la police, et le ministère de l'Intérieur a accusé dimanche certains des manifestants de violences et annoncé des arrestations. Plus tôt dans la journée, l'émir du Koweit, cheikh Sabah al-Ahmad Al-Sabah, avait appelé à "préserver la sécurité" du

Il fait l'objet de deux plaintes pour des propos tenus lors d'une manifestation le 10 juin, jugés insultants pour la justice.

Il avait dénoncé l'inaction de la justice après avoir accusé de hauts responsables, dont des membres de la famille princière des Al-Sabah, d'avoir détourné des dizaines de milliards de dollars de fonds publics.

Ces accusations ont été reprises par un membre de la famille princière, cheikh Ahmed Fahd Al-Sabah qui doit témoigner devant la justice. Cette affaire fait craindre une nouvelle période d'instabilité politique au Koweit après des mois de calme ayant suivi des disputes politiques récurrentes entre le gouvernement et le Parlement. Le pays a traversé de la mi-2006 jusqu'à 2013 une période de turbulences politiques qui a vu la démission d'une dizaine de gouvernements et la dissolution de six Parlements.

Après avoir été longuement interrogé, M. Barrak avait été placé mercredi en garde à vue pour dix jours.

AFGHANISTAN

5 policiers tués dans une embuscade

Cinq policiers, dont un commissaire, ont été tués lundi dans une embuscade menée par des insurgés talibans dans l'ouest de l'Afghanistan, selon un responsable local.

«Un commissaire de police de district afghan et quatre autres policiers ont été tués dans une embuscade des Talibans dans la province de Herat (ouest du pays) lundi matin», a indiqué le gouverneur de la province, cité par l'agence Chine nouvelle.

Par ailleurs, cinq enfants ont été tués et six personnes blessées dans la chute d'une roquette sur une maison dans la province de Kunduz, dans le nord du pays, selon la police.

Les insurgés talibans ont intensifié leurs attaques dans le pays depuis mai dernier.

CHINE

Le président chinois prochainement en tournée en Amérique latine

Le président chinois Xi Jinping participera prochainement à un sommet des BRICS au Brésil et effectuera des visites dans trois pays d'Amérique latine, a annoncé hier le porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères Qin Gang.

«Xi participera les 15 et 16 juillet à la 6e réunion des chefs d'Etat des BRICS (qui compte le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud) sur invitation de la présidente brésilienne Dilma Rousseff», a indiqué le porte-parole. En outre, Xi Jinping effectuera des visites d'Etat au Brésil, en Argentine, au Venezuela et à Cuba du 17 au 23 juillet, selon la même source, qui précise qu'au Brésil, M. Xi rencontrera également des chefs d'Etat de pays d'Amérique latine et des Caraïbes.

Il s'agira de la deuxième visite présidentielle de M. Xi en Amérique latine. Lors de sa première visite, il s'était rendu aux îles Trinité-et-Tobago, au Costa Rica et au Mexique du 31 mai au 6 juin 2013 et s'était entretenu avec les chefs d'Etat de huit Pays caraïbes.

GÉORGIE

Décès de l'ex-président géorgien Edouard Chevardnadzé

L'ex-président géorgien et ministre des Affaires étrangères de l'ex-Union soviétique (URSS), Edouard Chevardnadzé, est décédé hier à l'âge de 86 ans, a annoncé une source proche de la famille. «Chevardnadzé est mort aujourd'hui à midi», a affirmé Marina Davitachvili, citée par l'AFP, précisant que l'ex-président géorgien «était malade depuis longtemps».

Premier président de la Géorgie indépendante après son élection en 1995, Edouard Chevardnadzé avait démissionné en 2003 lors de la «Révolution des Roses», laissant un pays pauvre.

Il avait occupé auparavant le poste de ministre des Affaires étrangères de l'ex-URSS sous Mikhaïl Gorbatchev et fut avec ce dernier l'un des artisans de la fin de la Guerre froide.

Il fut également l'une des figures marquantes de la «glasnost», de la «perestroïka» et de la nouvelle pensée politique aux côtés de Gorbatchev à la fin des années 1980.

«C'était un homme très capable, talentueux, très ouvert pour travailler avec le peuple, avec toutes les tranches de la société», a affirmé Mikhaïl Gorbatchev à la radio Echo de Moscou.

APS

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:00 Jeunesse : Les mystérieuses cités d'or
 06:30 Jeunesse : TFou
 08:25 Culture Infos : Météo
 08:30 Culture Infos : Téléshopping
 09:00 Culture Infos : Météo
 09:05 Série TV : Mon histoire vraie
 09:15 Série TV : Au nom de la vérité
 09:50 Série TV : Au nom de la vérité
 10:20 Série TV : Au nom de la vérité
 10:50 Série TV : Une histoire, une urgence
 11:15 Série TV : Une histoire, une urgence
 12:00 Divertissement : Les douze coups de midi
 12:50 : Petits plats en équilibre été
 13:00 Culture Infos : Journal
 13:40 : Petits plats en équilibre été
 13:45 Culture Infos : Au cœur des Restos du cœur
 13:48 Culture Infos : Météo
 13:50 Culture Infos : Météo des plages
 13:55 Série TV : Les feux de l'amour
 14:15 Camping Paradis
 16:00 Quatre mariages pour une lune de miel
 17:00 Bienvenue chez nous
 18:00 Money Drop
 18:55 Météo
 19:00 Journal
 19:40 Petits plats en équilibre été
 19:42 My Million
 19:44 Là où je l'emmènerai
 19:46 Météo
 19:48 Nos chers voisins
 19:55 Person of Interest
 20:45 Coupe du Monde - Brésil / Allemagne
 22:55 Le mag de la Coupe du monde
 Sport (15 mn)

2

06:20 Série TV : Y'a pas d'âge
 06:25 Culture Infos : Point route
 06:30 Culture Infos : Télématin
 06:57 Culture Infos : Météo 2
 07:00 Culture Infos : Journal
 07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
 08:00 Culture Infos : Journal
 08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
 09:34 Culture Infos : Météo des plages
 09:35 Divertissement : Dans quelle éta-gère
 09:37 Culture Infos : Météo des plages
 09:40 Série TV : Des jours et des vies
 10:00 Série TV : Amour, gloire et beauté
 10:25 Culture Infos : Le jour où tout a basculé
 10:50 Culture Infos : Météo outremer
 10:55 Divertissement : Motus
 11:25 Divertissement : Les Z'amours
 11:55 Divertissement : Tout le monde veut prendre sa place
 12:50 Culture Infos : Météo 2
 13:00 Culture Infos : Journal
 13:38 Culture Infos : Météo 2
 13:40 Culture Infos : Météo des plages
 13:45 Culture Infos : Consomag
 13:50 Culture Infos : Toute une histoire
 14:00 Cyclisme
 16:35 Vélo Club
 17:55 N'oubliez pas les paroles
 18:25 N'oubliez pas les paroles
 18:55 Météo 2
 19:00 Journal
 19:40 Parents mode d'emploi
 19:42 Image du Tour de France
 19:43 Alcaline l'instant
 19:44 Météo 2
 19:45 Secrets d'histoire
 21:25 Beau travail
 21:30 L'âge de raison
 22:55 Météo outremer

3

06:00 Culture Infos : EuroNews
 06:40 Jeunesse : Ludo
 06:43 Jeunesse : Popeye
 06:48 Jeunesse : Popeye
 07:00 Série TV : Georges, le petit curieux
 08:20 Jeunesse : Tom et Jerry Tales
 08:27 Jeunesse : Tom et Jerry Tales
 08:35 Jeunesse : Ludo vacances
 08:36 Jeunesse : Quoi de neuf, Scooby-Doo ?
 08:55 Jeunesse : Quoi de neuf, Scooby-Doo ?
 09:19 Jeunesse : Garfield & Cie
 09:31 Jeunesse : Garfield & Cie
 09:47 Jeunesse : Les Dalton
 09:54 Jeunesse : Les Dalton
 10:02 Jeunesse : Les Dalton

10:13 Jeunesse : Foot 2 rue extrême
 10:40 Culture Infos : Consomag
 10:45 Sport : Pétanque
 11:50 Culture Infos : Météo
 12:00 Culture Infos : 12/13 : Journal régional
 12:25 Culture Infos : 12/13 : Journal national
 12:50 Culture Infos : Météo
 12:55 Sport : Cyclisme
 14:10 Un cas pour deux
 15:15 Des chiffres et des lettres
 15:50 Un livre, un jour
 15:55 Harry
 16:30 Slam
 17:10 Questions pour un champion
 17:50 Le Tour de France à la voile
 18:00 19/20 : Journal régional
 18:18 19/20 : Edition locale
 18:30 19/20 : Journal national
 18:58 Météo
 19:00 Tout le sport
 19:05 Le film du Tour
 19:15 Plus belle la vie
 19:40 Météo des plages
 19:42 Beau travail
 19:45 Enquêtes réservées
 20:35 Enquêtes réservées
 21:25 Enquêtes réservées
 22:20 Météo
 22:25 Soir 3
 22:50 Signé Mireille Dumas

CANAL+

06:05 Culture Infos : Les nouveaux explorateurs
 06:55 Série TV : Les contes de Tinga Tinga
 07:05 Série TV : Allô, c'est Ninou
 07:10 Série TV : Diego et Ziggy
 07:25 Série TV : Scary Larry
 07:35 Série TV : Copy Cut
 07:50 Série TV : Trolls de Troy
 07:55 Série TV : Trolls de Troy
 08:05 Jeunesse : Oggy et les cafards
 08:10 Jeunesse : Oggy et les cafards
 08:20 Série TV : Lilyhammer
 09:05 Série TV : Lilyhammer
 09:55 Cinéma : Bendita machine 4
 10:05 Divertissement : Sorties prévues cet été
 10:35 Cinéma : La marque des anges : Misericorde
 12:15 Série TV : Mon oncle Charlie
 12:40 Culture Infos : La météo
 12:45 Culture Infos : Le JT
 13:00 Divertissement : Zapping
 13:10 Culture Infos : Les nouveaux explorateurs
 14:05 Cinéma : Une chanson pour ma mère
 14:40 Trafic d'organes : un scandale au coeur de l'Europe
 15:25 Ted
 17:10 Zapping
 17:20 Mon oncle Charlie
 17:45 Le JT
 18:05 Le grand journal
 19:00 Le grand journal, la suite
 19:20 Le petit journal
 19:55 Fanny
 21:33 Plateau cinéma indépendant
 21:35 Héritage

M6

06:00 Divertissement : M6 Music
 06:50 Culture Infos : Météo
 06:55 Série TV : Glee
 07:40 Série TV : Glee
 08:25 Culture Infos : Météo
 08:30 Culture Infos : M6 boutique
 09:40 Culture Infos : Météo
 09:45 Série TV : La petite maison dans la prairie
 10:40 Divertissement : Les reines du shopping
 11:45 Divertissement : Les reines du shopping
 12:40 Culture Infos : Météo
 12:45 Culture Infos : Le 12.45
 13:05 Série TV : Scènes de ménages
 13:30 Culture Infos : Météo
 13:35 Divertissement : Au cœur du haras
 14:45 La loi d'une mère
 16:35 Les reines du shopping
 17:50 100 % mag
 18:40 Météo
 18:45 Le 19.45
 19:05 En famille
 19:50 Scandal
 20:35 Scandal
 21:30 Scandal
 22:20 Scandal

La sélection

TF1

19h55

Person of Interest



inch offre un cadeau à Reese à l'occasion de son anniversaire et lui suggère de prendre une journée de congé. Il veut lui cacher que la nouvelle personne désignée par la machine est une jeune femme qui tente de fuir son mari violent. Finch craint que cette affaire rappelle à Reese son ancienne petite-amie décédée. Finch est donc contraint à aller lui-même sur le terrain et sollicite l'aide de Lionel Fusco.

2

19h45

Secrets d'histoire

Des châteaux de la Vienne impériale, la Hofburg et Schönbrunn notamment, à des lieux insolites ou secrets en Grèce et en Hongrie, l'animateur revient sur le destin et la vie de l'impératrice Elisabeth d'Autriche. Un parcours tragique et douloureux, loin de la romanesque Sissi incarnée à l'écran par Romy Schneider et au-delà de l'image populaire de la jeune princesse bavaroise propagée à la tête de l'empire austro-hongrois. Sissi, femme de tête meurtrie par la mort de son fils unique Rodolphe en 1889 à Mayerling, fut assassinée à Genève en 1898, à l'âge de soixante ans.

**3**

19h45

Enquêtes réservées (Série TV)



Saison 4 - Episode 3 sur 8

Malo enquête sur le meurtre d'une buraliste au cours d'un braquage qui a mal tourné. Malgré son professionnalisme, Albertini décide de le renvoyer.

Saison 4 - Episode 4 sur 8

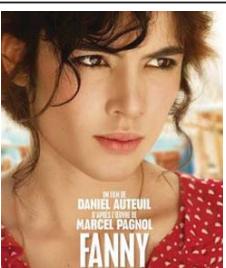
Saison 3 - Episode 2 sur 8

CANAL+

19h55

FANNY

Après avoir laissé partir Marius, Fanny se retrouve seule. Elle découvre qu'elle est enceinte. Redoutant de devenir une fille-mère, elle accepte d'épouser Panisse, un riche commerçant, âgé de trente ans de plus qu'elle. Honorine, sa mère, et César, le grand-père de son enfant, approuvent cette décision. Panisse reconnaît l'enfant, l'élève comme son fils. Fanny garde son honneur et mène une vie tranquille. Mais un jour, Marius revient...

**M6**

19h50

Scandal (Autre)



Saison 1 - Episode 5 sur 7

Amanda a disparu. Inquiète, Olivia demande à David de lancer des recherches. L'équipe assure la défense d'un pilote mort lors du crash de son avion.

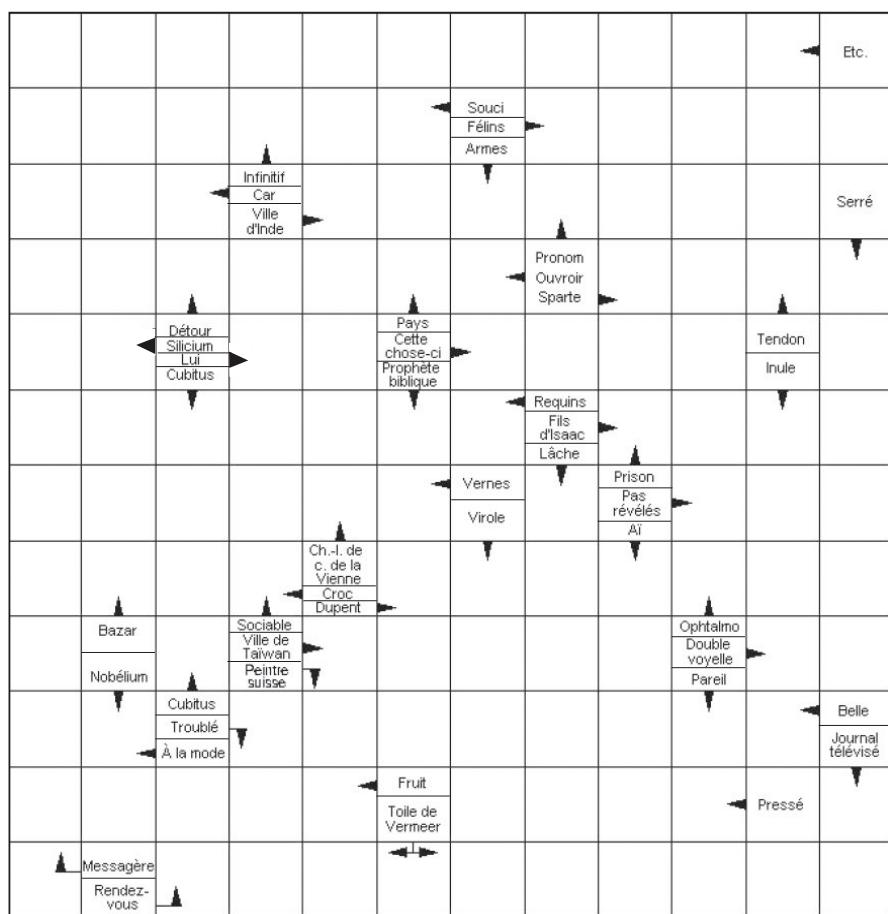
Saison 1 - Episode 6 sur 7

Gideon poursuit son enquête pour faire la lumière sur le passé d'Amanda, après avoir découvert que l'enfant qu'elle portait n'était pas celui du Président.

Saison 1 - Episode 7 sur 7

Quinn découvre le corps sans vie de Gideon dans son appartement et appelle ses collègues à l'aide. Billy Chambers fait une annonce tonitruante dans les médias.

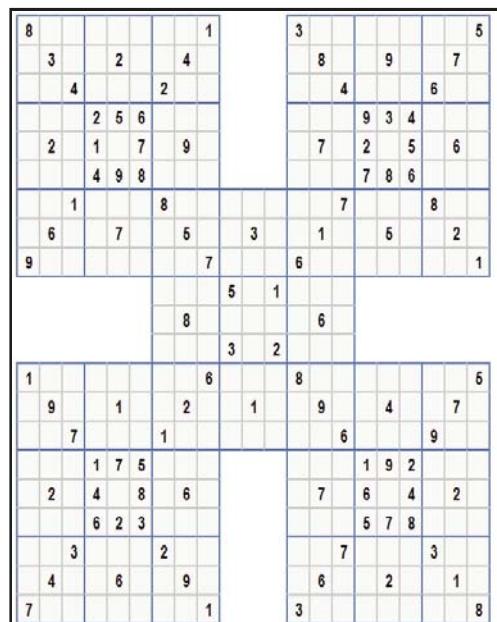
Mots fléchés n°650



Samouraï-Sudoku n°650

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°650

► Horizontalement:

1. Culture des jardins
2. Sentiment intense - Elue de nouveau
3. Mène une vie dissolue - Pronom personnel
4. En les - Causa la perte de - Note de musique
5. Téléphone sans fil - Terrain couvert d'herbe
6. Physicien allemand - Pro-
- nom indéfini
7. Chanteur français - Titane
8. Négation - Loi du silence
9. Prénom féminin - Ventilée
10. Coup de tambour - Os décharnés d'homme
11. Ainsi soit- il - Rivière de l'Asie
12. Bois à petits coups - Agitation, émotion

► Verticalement:

1. Respirer précipitamment - De la nature de la graisse
2. Oubli, lacune - Copain
3. Suc épuré d'un fruit cuit - Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles - Infini
4. Détruire - Police militaire nazie - Compositeur italien
5. Envahissement de la mer (plur.)
6. Automobile - Cérémonie catholique
7. Relatif à l'urine
8. Peintre français - Jeu de cartes
9. Règle de dessinateur - Ecrivain irlandais (1672-1729)
10. Île d'Allemagne - Elle fut changée en génisse - Ecrivain allemand
11. Se jetèrent avec violence sur quelqu'un - Indique la liaison
12. Double voyelle - En les - Compositeur américa

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

7 erreurs



Proverbes

Sois un lion, dusses-tu nous dévorer.

Proverbe algérien

Les maisons des étrangers sont pénibles, si elles ne tuent pas, elles font maigrir.

Proverbe berbère

Embrasse la main que tu ne peux couper.

Proverbe arabe

Les avares sont comme les porcs : ils ne rendent service qu'après leur mort

Proverbe français

C'est arrivé un 8 Juillet

1343 : traité de Kalisz.

1758 : bataille de Fort Carillon.

1758 : fin de la bataille de la Ristigouche.

1859 : Charles XV de Suède devient roi de Suède et de Norvège sous le nom de Charles IV.

1962 : une messe solennelle pour la paix se déroula à la Cathédrale de Reims.

1986 : destitution du premier ministre Mohamed Mzali en Tunisie.

2011 : résolution n° 1996 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet : rapports du secrétaire général sur le Soudan.



La recette du jour

Lsân (langue de veau)



INGRÉDIENTS

Ingrediénts:
 1 Langue de Veau
 2 oignons
 3 gousses d'ail
 2 tomates
 3 carottes
 1 blanc de poireau
 1 bouquet aromatique
 50 g de champignons
 50 g de câpres
 1 bouquet de persil
 1/2 c. à café de poivre noir
 1/2 c. à café de poivre rouge
 1/2 c. à café de cumin
 4 c. à soupe d'huile
 sel

PRÉPARATION

Mettez la langue dans une eau froide pendant deux bonnes heures, puis faites cuire à couvert dans un fond blanc (3 carottes, 1 oignon, 2 gousses d'ail, un blanc de poireau) avec un bouquet aromatique pendant 45 minutes à 1 heure suivant la grosseur de la langue.

Une fois cuite la mettez dans une eau

glacée puis retirez la peau de la langue, coupez la en tranches pas trop épaisses, et réservez au chaud à couvert. Dans un sautoir mettez l'huile et faire revenir l'oignon restant haché, la gousse d'ail hachée, les deux tomates mondées, épépinées et coupées en petits cubes avec les épices citées puis les champignons

émincés et poêlés, ainsi que les câpres. Si besoin mouillez avec un verre d'eau cuir 10 minutes. Ajoutez les tranches de langue et laissez mijoter 10 à 15 minutes, dressiez sur un plat ou sur assiette et parsemez de persil ciselé.

Le dessert du jour

Île Flottante



INGRÉDIENTS

- 8 blancs d'œuf
 - 1 cuillère à café d'extrait de vanille
 - 50 cl lait
 - 200 g sucre
 - Sel
 - Crème anglaise

Pour la crème anglaise
Ingrediénts :
 4 jaunes d'œuf
 50 cl lait
 75 g sucre
 Option: 1/2 ou 1 c. à s extrait vanille

PRÉPARATION

1: Faire bouillir le lait - et en option - la vanille.
 2: Battre jaunes d'œuf et sucre pour que le mélange soit jaune pale.
 3: Tout en battant, verser doucement le lait bouillant dans le mélange.
 4: Dans une petite casserole, chauffer à feu moyen, mélanger sans s'arrêter avec une cuillère en bois, pendant 5 à 10 minutes. La crème ne doit pas bouillir.

Pour les blancs d'œufs :
 1: Faire bouillir le lait dans une petite casserole à feu moyen. Réduire le feu à très doux.
 2: Préchauffer le four à 250 degrés. Battre les blancs d'œuf avec un mixeur jusqu'à ce qu'ils deviennent compacts. Ajouter une pincée de sel et battre encore pendant quelques secondes.

3: Ajouter le sucre et la vanille, une cuillère à soupe à la fois et battre le mélange.
 4: Avec une cuillère en bois, placer délicatement les blancs d'œuf dans le lait. Laisser reposer pendant 2 minutes puis tourner les blancs et laisser reposer encore pendant 2 minutes. Retirer les blancs du lait et écrêmer.
 5: Placer au four et cuire pendant 20 minutes. Les blancs vont monter, il faut donc un plat avec des bords hauts. Laisser reposer ensuite pendant une demi-heure. Puis mettre au réfrigérateur pendant 2 à 3 heures.
 Service: Ajouter du caramel s'il n'y en a pas assez dans le plat à la fin de la cuisson et de la crème anglaise. Ainsi les œufs vont nager dans une mer de crème anglaise et former une île flottante.

Solution

Sudoku n°649

7	2	8	1	5	4	9	6	3
1	4	9	3	6	7	5	8	2
6	5	3	9	8	2	7	4	1
9	1	5	8	2	6	3	7	4
2	8	7	6	4	3	6	1	9
4	3	6	7	9	1	2	5	8
3	6	4	2	7	8	1	9	5
8	9	2	6	1	5	4	3	7
6	7	1	4	3	9	8	2	6

4	3	5	2	8	9	1	7	6
9	7	2	1	3	6	8	5	4
6	8	1	4	7	5	9	2	3
2	9	4	8	5	3	7	6	1
1	6	7	9	2	4	3	8	5
3	6	8	6	1	7	2	4	9
7	4	3	5	9	2	6	1	8
8	2	6	3	4	1	5	9	7
5	1	9	7	6	8	4	3	2

Mots Croisés N°649

VESPERTILION
 ARMURE■NEGRE
 TR■NO■CROUTE
 IENISSEI■AH■
 CUISTOT■ANES
 IRM■RU■ALOSE
 N■BEATITUDES
 ALERTE■AMOS■
 TAS■ENCLIN■E
 EU■T■ELAN■LP
 URRAQUE■ENEE
 REAGIR■GREVE

Mots Fléchés N°649

KILIMANDJARO
 ■CASERAI■CAC
 KIEL■L■ABIME
 A■KABIC■LE■A
 ZEEMAN■AARON
 AGNI■GANSES■
 KO■SATRAPE■Y
 HUIT■OC■H■AS
 STIERNHIELM■
 T■I■E■ISMAEL
 AR■LARVEE■NS
 NAUPLIE■RIAD

COACH VAHID HALILHODZIC S'EN VA

Bienvenue au coach Christian Gourcuff chez les Verts

Said Ben

C'était vraiment prévisible : coach Vahid ne poursuivra pas son parcours avec la sélection algérienne de football. En dépit des sollicitations du public algérien et du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, l'entraîneur Vahid Halilhodzic a annoncé par un communiqué diffusé par la FAF son départ des Verts.

« Je tiens à remercier, tout d'abord, Son Excellence, le Président de la République M. Abdelaziz Bouteflika, qui m'a profondément touché par son accueil et ses chaleureuses paroles.

Je tiens, également, à remercier monsieur le Premier ministre Abdelmalek Sellal dont j'ai apprécié les encouragements et le soutien.

Je n'oublie pas de remercier vivement le président de la FAF Mohamed Raouraoua avec lequel j'ai travaillé pendant trois ans en étroite collaboration pour réaliser les objectifs fixés et qui a mis à la disposition du groupe tous les moyens nécessaires pour assurer cette difficile mission », écrit le désormais ex-coach des Verts. Très touché par les réactions spontanées du public algérien à son encontre et à l'encontre des joueurs de l'équipe nationale après leur excellent parcours en Coupe du monde avec une qualification historique en huitièmes de finale, coach Vahid écrit que « Je garderai à jamais le souvenir ému de l'accueil extraordinaire qui nous a été réservé au retour du Mondial ». Arrivé en 2011 en remplacement d'Abdelhak Benchikha pour un contrat de trois ans avec l'objectif de qualifier les Verts en Coupe d'Afrique des nations 2013 (CAN-2013) en Afrique du Sud et en coupe du Monde 2014 au Brésil, le technicien a bien changé le visage de cette sélection algérienne. Jouant auparavant avec un système défensif soutenu par des contres rapides, coach Vahid change le jeu des Verts en jeu offensif à outrance et où tous les joueurs participent aussi bien à défendre qu'à préparer les actions offensives. Le bilan de Vahid est largement dépassé d'autant qu'il avait comme objectif principale de passer le premier tour. Non seulement il l'a bien fait avec les Verts, mais il a même fait peur à la grande équipe allemande qu'il avait obligé à dis-



COMMUNIQUÉ DE VAHID HALILHODZIC

Je tiens à remercier, tout d'abord, Son Excellence, le Président de la république M. Abdelaziz Bouteflika, qui m'a profondément touché par son accueil et ses chaleureuses paroles.

Je tiens, également, à remercier monsieur le premier ministre Abdelmalek Sellal dont j'ai apprécié les encouragements et le soutien.

Je n'oublie pas de remercier vivement le président de la FAF Mohamed Raouraoua avec lequel j'ai travaillé pendant trois ans en étroite collaboration pour réaliser les objectifs fixés et qui a mis à la disposition du groupe tous les moyens nécessaires pour assurer cette difficile mission.

Je tiens à rendre hommage aux joueurs et aux membres des staffs technique, médical et administratif qui m'ont pleinement assisté tout au long de ma mission.

Je tiens à associer au succès de l'équipe nationale, le formidable public algérien qui m'a soutenu dès le premier jour de mon arrivée et qui m'est resté fidèle. Je garderai à jamais le souvenir ému de l'accueil extraordinaire qui nous a été réservé au retour du mondial. Seule fausse note, que je tiens à relever, le comportement indélicat d'une certaine presse, pas toute heureusement, qui n'a pas cessé de stigmatiser, non seulement mon travail, mais s'en est pris à ma propre personne et à ma famille, ce que je n'oublierai et ne pardonnerai jamais.

Aujourd'hui, après avoir vécu trois années en Algérie, mes obligations familiales et l'attrait de nouveaux challenges sportifs ont pesé lourdement dans mon choix.

Je pars fier de mon bilan après avoir respecté totalement mon contrat avec la FAF.

Djamel Haïmoudi disponible pour les quatre derniers matchs

Le trio arbitral dirigé par l'Algérien Djamel Haïmoudi figure parmi les 15 des 25 trios arbitraux du mondial-2014 disponibles pour les quatre dernières rencontres du tournoi dont la finale prévue le 13 juillet à Rio de Janeiro, a annoncé l'ijer la Fédération internationale de football (FIFA). « Au total, 15 des 25 trios arbitraux de la compétition resteront au Brésil et seront donc disponibles pour ces matches », a indiqué la FIFA sur son site officiel.

Il s'agit de 2 trios africains, deux d'Asie, deux d'Amérique du Nord et Centrale, trois d'Amérique du Sud et six de l'Europe. Le second trio africain est dirigé par l'Ivoirien Doue Noundandiez Desiré, assisté de son compatriote Yeo Songuifolo et le Burundais Birumushahu. La commission des Arbitres de la FIFA sous la



présidence de Jim Boyce a établi sa liste à la lumière de l'analyse minutieuse de tous les arbitres et arbitres assistants effectuée quotidiennement en collaboration avec une équipe technique, précise la même source.

Dans la droite ligne des désignations effectuées jusqu'à présent, la « qualité demeure le critère principal, les aspects physiques, médicaux et tech-

niques entrant également en considération », explique l'instance internationale. Djamel Haïmoudi dont c'est le premier mondial de sa carrière est assisté au Brésil de son compatriote Abdelhak Etchiali et du Marocain Redouane Achik.

Ce trio arbitral a dirigé trois matches dont un huitième de finale entre la Belgique et les Etats-Unis (2-1 a.p.). De son côté, le chef du département de l'Arbitrage de la FIFA, Massimo Busacca s'est dit « satisfait » de l'arbitrage lors du mondial brésilien. « Je suis dans l'ensemble satisfait de l'implication et de la performance des arbitres. Nous avons aussi pu tirer quelques leçons pour l'avenir à l'issue de nos nombreuses réunions et de notre analyse approfondie des matches et des entraînements », a-t-il déclaré avant que les premiers trios ne quittent le Brésil ce 7 juillet 2014.

Plusieurs prétendants au titre du meilleur gardien

Plusieurs gardiens de but dont l'Algérien Rais M'bolhi sont en lice pour le titre du meilleur portier de la Coupe du Monde 2014 qui touche à sa fin, selon un sondage de la Fédération internationale de football (FIFA). Le Mexicain Guillermo Ochoa et l'Algérien Rais M'bolhi sont eux sortis dès les huitièmes de finale, mais ont brillé sur leur ligne pendant quatre matches. L'un d'eux est-il le meilleur du Brésil 2014 ?, écrit le site officiel de la FIFA. De son côté, si l'Allemagne est toujours en lice au stade des demi-finales, elle le doit aux superbes prestations de Manuel Neuer notamment en huitième de finale face à l'Algérie (2-1 a.p.). De même, le Brésil est encore en vie grâce à la performance de Julio César en huitième de finale contre le Chili, notamment aux tirs au but. Le Costaricain Keylor Navas, l'un des artisans de l'excellent parcours du Costa Rica au Mondial brésilien, le Néerlandais Jasper Cillessen ou le Colombien David Ospina sont parmi les autres prétendants au titre du meilleur gardien de Brésil 2014.

FÉLICITATIONS

Les familles Saidani, Bouderbala et Yalaoui félicitent leurs filles

**- Saïdani Rymé
- Yalaoui Asma**

pour leur brillant succès d'obtention du baccalauréat.

Puisse Dieu leur procurer à l'avenir d'autres succès dans leur vie professionnelle!

MONDIAL-2014 DE GOAL-BALL

Le Brésil champion du monde, l'Algérie passe à la trappe

La sélection brésilienne de goal-ball a remporté haut la main, le titre de champion du monde-2014, en s'imposant en finale devant la Finlande 9-1 (mi-temps 3-0), samedi à Espoo en Finlande, alors que l'Algérie a été éliminée au premier tour.

Dans une finale, très attendue par les adeptes de la discipline, les Brésiliens, hôtes des prochains Jeux Paralympiques en 2016 à Rio De Janeiro, ont fait parler leur talent. Ils ont battu, une des meilleures équipes de la discipline au monde, sur un score, sans appel 9-1, terminant déjà la mi-temps à 3-0. Le goal-ball est un sport de ballon qui est pratiqué par des sportifs de déficients visuels (malvoyants ou non-voyants).

C'est une discipline qui fait partie des sports paralympiques (disciplines olympiques chez les valides). La partie de goal-ball, composée de deux mi-temps de 12 chacune, se joue par deux équipes de trois joueurs dans une salle et avec un ballon de caoutchouc contenant des cloches qui permettent aux joueurs de le localiser.

Il peut être mis à une partie, avant terme, si l'écart de buts entre les deux équipes atteint le 10-0. La médaille de bronze du Mondial-2014 est revenue, contre toute attente, aux USA vainqueurs face à la Lituanie 4-2 (1-2). En demi-finales, les nouveaux champions du monde avaient éliminé la Lituanie 14-4 (10-2), alors que les USA avaient



écarté la Finlande 6-3 (2-2). En revanche, la sélection nationale algérienne sur laquelle reposaient beaucoup d'espoirs pour atteindre un stade avancé dans la compétition -- au moins les demi-finales, selon la fédération -- s'est fait éliminer au premier tour. Pour la Direction technique nationale (DTN) de la fédération, le parcours de l'équipe nationale est un «échec», vu tous les moyens mis à sa disposition dans la préparation qui était au top». «Beaucoup de choses sont à revoir dans cette équipe qui m'a personnellement déçu, car notre sortie prématurée (1er tour) de la compétition est dure à avaler», a indiqué le DTN, Zoubir Aichaine. Avec un total de

huit points sur 21 possibles (deux succès, deux nuls et trois défaites), le parcours des Verts est peu réjouissant, alors qu'ils pouvaient prétendre à mieux.

Le groupe était composé de l'Allemagne, l'Espagne, l'Ukraine, l'Iran, les USA, la Tchéquie et la Finlande (les quatre derniers s'étaient qualifiés aux quarts de finale). Un bilan sera fait avec la DTN, après le retour de l'équipe nationale prévu dimanche, et ce en vue de se projeter sur l'avenir de la sélection qui sera appelée à poursuivre sa préparation, dans l'optique du tournoi africain qualificatif aux Jeux Paralympiques de Rio (2016) et qui pourrait avoir lieu en Algérie l'année prochaine.

AFROBASKET-2015 (ÉLIMINATOIRES) Les résultats du tirage au sort

Résultats du tirage au sort des zones et des groupes des éliminatoires du championnat d'Afrique de basket-ball Afrobasket (Tunisie-2015) et des jeux Africains (Congo-2015), effectué dimanche soir à Tunis.

Zone 1: Tunisie, Libye, Maroc, Algérie

Zone 2:

Groupe A: Sénégal, Mali

Groupe B: Cap Vert et Guinée

Zone 3 : Nigeria, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Bénin

Zone 4:

Groupe A: Centrafrique, Gabon, Tchad

Groupe B: Cameroun, RD Congo, Congo, Guinée Equatoriale

Zone 5: Ouganda, Egypte, Burundi, Ethiopie, Kenya, Rwanda, Somalie, Soudan du Sud

Zone 6:

Groupe A: Angola, Afrique du Sud, Zimbabwe

Groupe B: Mozambique, Swaziland, Botswana

Zone 7: Madagascar, Seychelles

Les éliminatoires auront lieu en matches aller et retour ou sous forme de tournois de juillet 2014 à février 2015. Le programme des rencontres sera annoncé ultérieurement. Douze sélections seront qualifiées pour le championnat d'Afrique-2015 qui se déroulera en Tunisie, plus le pays organisateur, le détenteur du titre et deux autres invités (wild cards). D'autre part, 11 équipes seront qualifiées pour les jeux Africains (Congo 2015).

PUBLICITÉ

MONDIAL-2014

Des supporteurs déplorent des défaillances, le TVA se défend



Des supporteurs algériens arrivés dimanche à Alger, dans le cadre du dernier contingent de fans en provenance du Brésil où ils ont assisté au Mondial-2014, ont déploré des «défaillances», dans les «mesures d'accompagnement» lors de leur séjour en terre brésilienne.

Au total plus de 2 000 supporteurs ayant bénéficié de trois formules proposées par Touring Voyages Algérie (TVA), se sont déplacés au pays de Samba, pour prêter main forte aux camarades de Sofiane Feghouli éliminés en 8e de finale par l'Allemagne (2-1, après prolongation).

«Au Brésil, nous étions obligés, à notre arrivée à l'hôtel, d'attendre entre quatre et cinq heures voire plus pour récupérer les clés de nos chambres. En outre, plusieurs noms ne se trouvaient pas dans les fichiers des hôtels censés nous loger», a dé-

claré à l'APS un supporteur sextuagénaire, résidant à Chéraga (ouest d'Alger).

Les ministres des Sports Mohamed Tahni, des Transports Amar Ghoul, et de la Communication Hamid Grine, étaient à l'accueil des supporteurs à l'aéroport international Houari-Boumediène. Tahar Sahri, directeur général de TVA, organisateur du voyage, y était également présent.

«L'opération liée à ce déplacement et à la prise en charge de 2000 personnes n'est pas chose aisée. En notre âme et conscience, nous pouvons dire que tout s'est bien déroulé, à quelques détails près, et nous n'avons épargné aucun effort pour rendre agréable le séjour des supporters algériens au Brésil», a indiqué le DG de TVA.

Concernant les «longues attentes» des supporteurs avant de rejoindre leurs chambres, Sahri a tenu à apporter des précisions. «Selon les programme des

huit vols d'Air Algérie, la majorité des supporteurs est arrivée en matinée. Alors dites-moi dans quel hôtel au monde les chambres se libèrent à 8h00 du matin?», s'est-il exclamé.

Un autre grief relevé par les supporteurs au Brésil concerne les billets d'accès au stade qui, selon eux, n'ont été remis qu'à la dernière minute, notamment face à l'Allemagne.

«Nous n'avons pu avoir les billets que dans le bus qui nous transportaient vers le stade de Porto Alegre. Tout le monde craignait le pire en ratant le match devant l'Allemagne. Le TVA aurait du prendre ses précautions bien avant», a estimé un autre fan.

Pour le DG de Touring Voyages Algérie ce problème s'est réellement posé, mais sans «grand impact» sur l'opération. «Les billets des matchs du premier tour ont été distribués dans l'avion. Pour le match des



8e de finales face à l'Allemagne, nous n'avons récupéré les tickets que la veille. Nous avons distribué 98% quelques heures après, et le reste des supporteurs ont pu se les procurer dans les bus», a précisé le responsable de TVA.

Enfin, Sahri estime que «globalement» le déplacement s'est déroulé dans de «bonnes conditions» mis à part quelques imperfections. «Les pouvoirs publics ont mis les moyens pour que notre équipe nationale bénéficie de l'apport de ses fidèles supporteurs au Brésil. Notre équipe a fait un bon parcours et l'équipe de TVA a réussi sa mission», a-t-il conclu.

CLASSEMENT FIFA
L'Algérie à la 13^e place du tournoi

L'équipe algérienne de football a décroché la 13^e place au Mondial-2014, suivant le classement Fifa, devant les quatre autres pays africains ayant participé à ce tournoi. La coupe du monde 2014 est certes toujours en cours, au Brésil, mais la Fédération Internationale de Football a pu établir le classement des sélections ayant déjà été éliminées, car il ne risque plus de changer.

L'Algérie (13^e) est le premier pays africain à figurer dans ce classement, devant le Nigeria (16^e), la Côte d'Ivoire (21^e), le Ghana (25^e), et le Cameroun (32^e). Au Mondial-2014, l'Algérie a été éliminée aux huitièmes de finale par l'Allemagne (2-1) après prolongations. Evoluant dans le groupe H, elle avait perdu son premier match face à la Belgique (2-1), avant de battre la Corée du Sud (4-2) et faire match nul (1-1) face à la Russie. L'Algérie s'était qualifiée en tant que 2^e, avec quatre points, derrière la Belgique (neuf points).

Contrairement aux Algériens, les Lions indomptables occupent la toute dernière place du tournoi, après avoir perdu la totalité de leurs matchs (3 défaites). Un triste bilan que la Cameroun partage avec le Honduras et l'Australie, avec de surcroît, le statut de la plus mauvaise ligne d'attaque, qui n'a marqué qu'un seul but. Un manque de réussite qui met la sélection camerounaise à égalité avec le Honduras et l'Iran. Mais contrairement à ces derniers, les coéquipiers d'Eto'o ont la plus mauvaise défense avec 9 buts encaissés. Ce qui les a logiquement relégués à la toute dernière place au classement général du Mondial-2014. Le classement des huit premières équipes sera établi au fur et à mesure par la Fifa, après le déroulement des demi-finales, de la finale, et de la petite finale, entre les 3^e et 4^e.

APS

PUBLICITÉ

PENSÉE

Cela fait deux ans, jour pour jour, le 7 juillet 2012 à 4 h du matin s'éteignait, à l'âge de 45 ans, suite à une courte maladie, notre très cher et regretté fils, frère, père, beau-frère, cousin, voisin, ami, parent et allié

NASRI Kamel

laissez toute sa famille dans le désarroi. Une douleur incomensurable s'est installée depuis ton départ Kamel. Tu es resté digne devant la douleur, tu as combattu jusqu'au dernier souffle. Mais nous nous inclinons devant la Volonté d'Allah.

En ce douloureux souvenir, toute la famille demande à tous ceux qui l'ont aimé, cotoyé d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire. Que Ton repos éternel soit plus doux que tu l'as été dans la vie. A Allah nous appartenons, à Lui nous retournons.

Nous ne t'oublierons jamais cher Kamel.

Ta grande sœur Malika qui te pleure toujours.



Matthäus: «Le Brésil est vulnérable»



Pour la deuxième fois de leur histoire seulement, le Brésil et l'Allemagne se retrouvent en Coupe du monde. Défaite par la bande à Ronaldo lors de la finale du Mondial 2002 (2-0), la Nationalmannschaft compte bien priver les quintuples champions du monde d'un sacre à domicile et se qualifier en finale pour la huitième fois de leur histoire. Lotthar Matthäus, le recordman de sélections pour l'Allemagne, est confiant avant le match qui opposera les deux nations le 8 juillet à l'Estádio Mineirão de Belo Horizonte. «Les Allemands sont habitués à ce qu'il y ait beaucoup d'ambiance. En Bundesliga, ils jouent presque chaque semaine dans des stades pleins, qui sont pratiquement aussi grands que ceux du Brésil. À chaque match à l'extérieur, ils ressentent la pression liée au fait que le stade entier soit contre eux. C'est la même chose qui va se passer face au Brésil. Mais on peut aussi considérer qu'il y a beaucoup de pression qui pèse sur le pays hôte et que c'est un avantage pour l'Allemagne», a déclaré le champion du monde 1990, dans un entretien publié sur le site de la Fifa. Lotthar Matthäus en remet une couche : «On a pu voir que les Brésiliens étaient très sensibles, ils ont beaucoup pleuré depuis le début de la Coupe du monde. Pas seulement de tristesse, mais aussi de joie. Ils laissent parler leurs émotions. On voit ainsi la vulnérabilité de cette équipe. Reste à savoir comment elle parviendra à gérer toute cette pression. Le Brésil a l'avantage de jouer à domicile, mais l'Allemagne a l'avantage d'être une équipe solide».



Willian rassure



Blessé au dos samedi à l'entraînement, Willian est revenu en conférence de presse sur la demi-finale qui opposera le Brésil à l'Allemagne. Alors qu'il était annoncé incertain, Willian a confirmé qu'il serait prêt pour la demi-finale face à l'Allemagne. Le milieu offensif du Brésil et de Chelsea assure que même sans Neymar, le match sera compliqué mais la Seleção va tout faire pour battre la Mannschaft. «Neymar, c'est la référence pour nous. Il est capable de décider un match, jouer sans lui sera difficile. Mais nous connaissons nos qualités. Nous sommes tristes, mais nous sommes encore plus forts après ce qui s'est passé et on va continuer la poursuite de notre rêve.» Le milieu de 25 ans pourrait être une des solutions pour remplacer l'attaquant du Barça dans le onze de départ de Luis Felipe Scolari au même titre que le jeune Bernard.



LAHM voulait affronter Neymar

Neymar est forfait pour la fin du Mondial suite à sa fracture des vertèbres, et ne disputera donc pas le match contre l'Allemagne après demain. Interrogé sur cette fameuse rencontre à venir, Lahm s'est montré attristé du sort de l'attaquant brésilien, d'autant plus qu'il aurait voulu l'affronter. «Neymar est un joueur sensationnel, qui a

Schweinsteiger triste pour Neymar

Présent en conférence de presse dimanche, Bastian Schweinsteiger a fait part de sa tristesse pour Neymar, blessé et indisponible jusqu'à la fin de la Coupe du monde. «Nous sommes tous très tristes que Neymar ne puisse pas jouer, on préfère que les grands joueurs soient là

dans les grands matches. Ses coéquipiers vont vouloir aller chercher le titre pour lui, ça peut leur donner des forces», a déclaré le milieu de terrain allemand. La Nationalmannschaft affrontera le Brésil mardi soir, en quart de finale de la Coupe du monde.

Le carton jaune de Thiago Silva annulé ?

Et si Thiago Silva disputait la demi-finale de la Coupe du Monde entre le Brésil et l'Allemagne, mardi à Belo Horizonte ?

Averti à l'occasion du quart de finale contre la Colombie (2-1), le capitaine de la Seleção pourrait voir annulé son carton jaune. La Fédération brésilienne de football a contacté la Fifa pour aller dans ce sens, une

information confirmée par Delia Fischer, la responsable de la communication de l'instance mondiale. La présence du défenseur central du PSG constituerait une bonne nouvelle pour Luiz Felipe Scolari, déjà privé de Neymar.



DOPAGE Aucun cas n'a été enregistré

Tous les contrôles antidopages effectués sur les joueurs participant ou ayant participé au Mondial-2014, se sont avérés négatifs, a indiqué lundi le Dr Michel D'Hooghe, président du comité médical

de la Fédération internationale de football (Fifa).

«Nous avons effectué ces contrôles sur 736 joueurs présents à cette coupe du Monde, au Brésil, et tous les échantillons sont négatifs. Il n'y a eu au-

cun cas de dopage décelé», a indiqué le Dr D'Hooghe devant la presse à Rio. Les joueurs contrôlés avaient remis des échantillons urinaires et sanguins avant ou pendant la compétition. La plupart

ont été contrôlés juste avant le début de la compétition, et seuls 62 joueurs (8,5%) l'ont été pendant le Mondial, a précisé le Dr D'Hooghe.

DK NEWS
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

TOMBOLA 2014

2 billets d'avion

Et plein d'autres cadeaux à gagner

COUPON N° : 07

NOM :
PRÉNOM :
ADRESSE :
NUMÉRO TEL :
EMAIL :

REGLEMENT TOMBOLA 2014

Article 1 : La société organisatrice de la TOMBOLA
SARL DK NEWS au capital 100.000 DA dont le siège social, est situé : 03, Rue du Djurdjura – Ben Aknoun Alger, ci-après.

«L'organisateur», représenté par son gérant : Monsieur CHERBAL ABDELMADJID ; organise une Tombola nationale ouverte pour tous les lectrices et lecteurs, durant tout le mois de Ramadhan.

Article 2 : Object du règlement

Le présent règlement a pour objet de définir les conditions générales de la Tombola que DK NEWS organise, durant le mois de Ramadhan ainsi que les modalités d'identification des gagnants.

Article 3 : Durée de la tombola.

La présente Tombola se déroulera du : 02/07/2014 au 29/07/2014, la Tombola peut être prolongée ou diminuée dans sa durée pour des raisons propres à l'organisateur.

La date limite d'envoi du courrier contenant les O coupe est fixée à cinq (05) jours après la fin de l'organisation de la Tombola et la date de la franchise de l'Algérie poste fera foi.

Article 4 : Conditions de participation

La présente Tombola est ouverte, à tous les lectrices et lecteurs, ayant remplis en intégralité les conditions de participation et envoyé à l'adresse :

DK NEWS

Centre de dépôt et de distribution CDD – 16314

Ben Aknoun - Algérie

Ces coupons que les lectrices et lecteurs trouvent en page 23 devront les couper selon la zone limitée à cet effet.

Les participants doivent collectionner tous les coupons qui seront publiés durant toute la période de la Tombola et les envoyer avant la date limite d'envoi à l'adresse mentionnée ci-dessus.

DK NEWS assure le respect de la confidentialité par la sécurisation de toutes les données communiquées par les participants.

Chaque lectrice et lecteur ne peut prétendre à plusieurs participation ce qui induit qu'il ne sera retenu qu'une seule participation pour prétendre gagner un cadeau.

Les participants sont éligibles dans les cas suivants :

• Les employés de DK NEWS, ou membres de leurs familles directes (conjoints ou enfants), les prestataires, les sous-traitants, les fournisseurs.

• Les candidats doivent résider en Algérie ;

• Dans le cas où le gagnant serait mineur, le cadeau sera remis aux parents ou au tuteur légal, sur une présentation de la carte d'identité Nationale et d'un document justifiant l'affiliation ;

• Chaque gagnant doit avoir observé les termes du présent règlement

• Le courrier non franchisé par Algérie poste ne sera pas retenu donc éliminé.

Le fait de participer à cette Tombola implique l'acceptation de son règlement.

Article 03 : Le coupon de participation

Un coupon sera toujours publié à la page .. qui comprendra des zones où le participant doit remplir comme :

Nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, email, âge, fonction.

Article 06 : Avis aux gagnants

Les (15) gagnants seront tirés au sort par les services de DK NEWS en présence d'un huissier de justice, ils seront avisés par Téléphone, mail et SMS.

DK NEWS considérera que le nom du gagnant est celui qui figure sur le bulletin de participation tiré au sort.

DK NEWS se réserve le droit d'utiliser le nom et prénom des gagnants pour d'éventuelles opérations publicitaires.

Article 07 : Cadeaux

Les (15) gagnants tirés au sort recevront chacun un des cadeaux suivants :

01- Climatiseur + LED (Iris)

02- Climatiseur + LED (Iris)

03- Climatiseur + LED (Iris)

04- Billet (Aigle Azur)

05- Billet (Aigle Azur)

06- Smart TV (Condor)

07- LED + Demo (Condor)

08- Cuisinière + Chauffe bain (Condor)

09- Machine à laver (Condor)

10- Congélateur (Condor)

11- Frigo (Condor)

12- Téléphone + Tablette (Condor)

13- Machine à café (Kandi)

14- Vélo (Kandi)

15- Aspirateur + Climatiseur (Condor)

Article 08 : Délai de retrait du cadeau

Dès la réception de leurs invitations pour réception des cadeaux «Tombola DK NEWS 2014» sur sa boîte email et son téléphone mobile, le gagnant dispose d'un délai de (15) jours pour récupérer son cadeau.

Article 09 : Modification du règlement

Toute modification du présent règlement donnera lieu à l'apparition de ce dernier modifié.

Au niveau des sites web de DK NEWS.

Article 10 : Réstitution ou Annulation

DK NEWS se réserve le droit de résilier ou d'annuler la TOMBOLA à tout moment et en raison de tout événement indépendant de sa volonté, sans qu'il puisse être prétendu à aucune indemnité par les participants.

Toute participation à la tombola implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.

www.mobilis.dz

**Et en solidarité avec les malades dans nos hôpitaux,
Mobilis reversera 10 DA pour toute transaction supérieure à 200 DA**



mobilis
موبليس